

transmettre



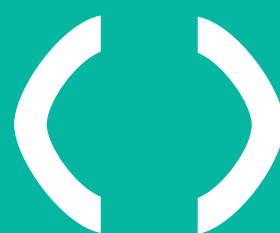
animer



Samara  
— PARC NATUREL  
& ARCHÉOLOGIQUE —



valoriser



préserver

S O M M E  
+  
P A T R I  
x  
- M O I N E  
~

# Projet Culturel & Scientifique

Ludovic Moignet

2024 - 2027



LA  
CITADELLE  
DE DOULLENS



innover

# TABLE DES MATIÈRES

## 4 Préambule

- 4 Objectifs de l'EPCC Somme Patrimoine
- 5 Actions et initiatives
- 8 Pourquoi un projet culturel et scientifique ?
- 8 Les sites propriétés du département de la Somme et les différents échelons territoriaux concernés par la gestion de Somme Patrimoine
- 9 Somme Patrimoine ? Comment ça marche ?
- 9 La méthode Somme Patrimoine
- 9 Les valeurs de Somme Patrimoine

## 10 Les enjeux

- 11 **Les enjeux sur la citadelle de Doullens : quel *Genius Loci* ?**
- 17 **Les enjeux sur le centre archéologique : saturation et extension**
- 19 Le projet d'extension
- 20 **Les enjeux sur Samara : quel dimensionnement ?**
- 22 Le marais mystique, une nouvelle immersion sonore
- 23 La nouvelle maison néolithique de Samara
- 24 Une offre plus ludique à inventer
- 24 Une offre d'hébergement à trouver
- 24 Une offre de restauration à réinventer

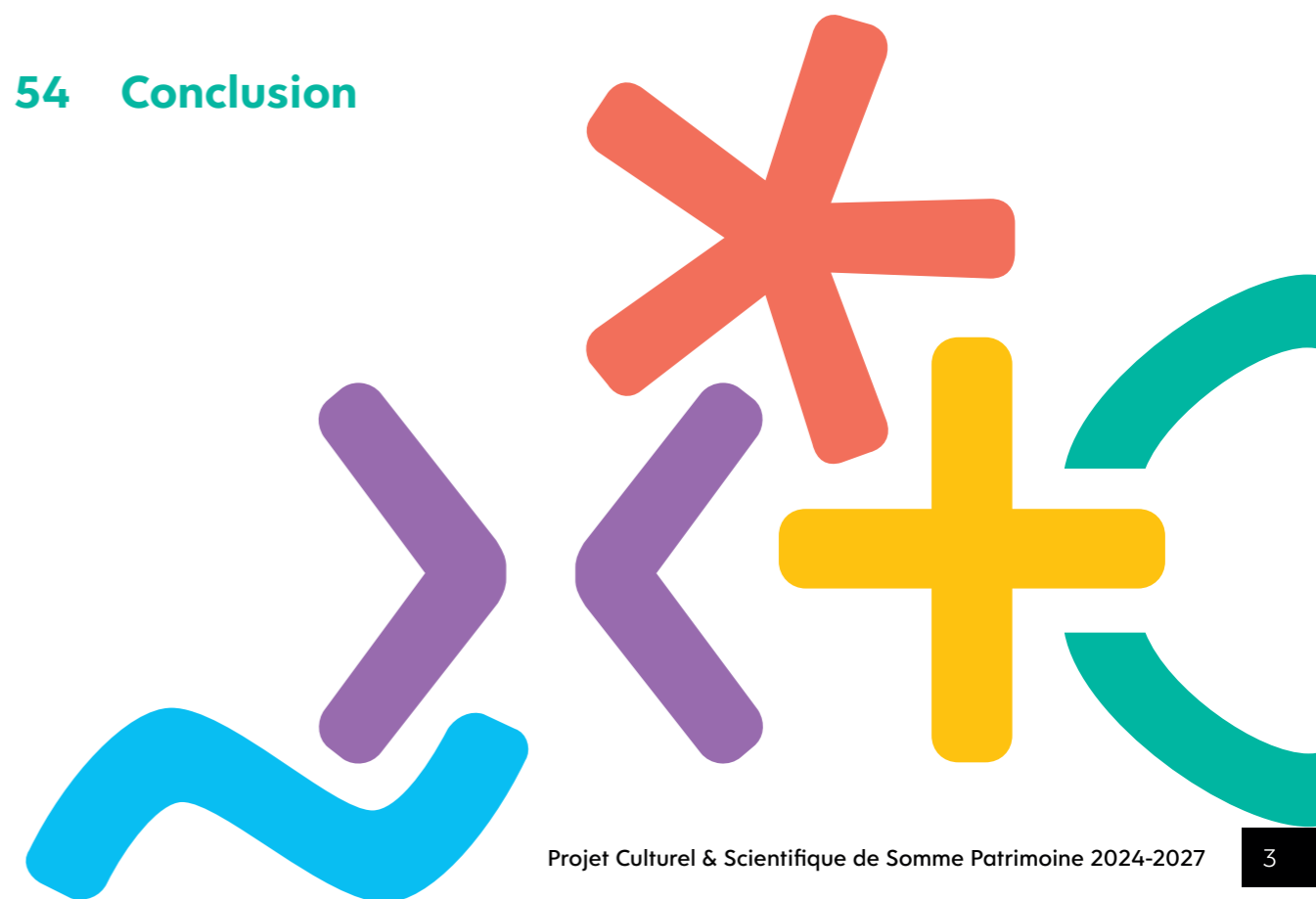
## 27 Remarques et situation économique

- 27 Temps de visite raccourci
- 30 Baisse du pouvoir d'achat
- 31 Un statut juridique (EPCC) qui a souffert plus que les autres
- 31 Somme Patrimoine, agilité en médiation

## 34 La gestion des sites culturels de Somme Patrimoine

- 35 **La citadelle de Doullens**
- 35 Dévégétalisation
- 36 Des investissements croisés
- 40 Au service de l'événementiel
- 42 La citadelle de Doullens, un phare culturel
- 43 **Samara, parc archéologique**
- 44 Projet : la restauration du marais de Samara
- 47 Samara, la tête de pont de projets structurants dans le territoire
- 48 **Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre**
- 49 La stabilisation et la restauration
- 49 L'assistance aux opérateurs de fouilles
- 50 Le prélèvement sur site de fouilles ou fouilles de prélèvements en laboratoire
- 50 La réalisation de fac-similés
- 51 Liste non-exhaustive des travaux réalisés depuis 2020
- 51 Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, le pôle départemental de l'archéologie samarienne
- 52 **Un nouveau projet d'établissement**

## 54 Conclusion



# PRÉAMBULE



L'établissement public de coopération culturelle (EPCC) Somme Patrimoine, depuis 2017, date de sa création, joue un rôle essentiel dans la préservation et la valorisation du patrimoine culturel et historique du département de la Somme. Cet organisme est chargé de la gestion de trois sites emblématiques qui témoignent de l'histoire riche et variée de la région.



L'engagement de Somme Patrimoine en faveur de la conservation et de la promotion de ces sites contribue non seulement à la valorisation du patrimoine local, mais aussi à l'attractivité touristique du département. Grâce à des initiatives variées, l'établissement public encourage la découverte et l'appréciation de l'histoire et de la culture de la Somme, faisant de ces sites des lieux de rencontre et d'échange pour tous les visiteurs.



L'Établissement Public de Coopération Culturelle Somme Patrimoine a donc pour mission de valoriser, préserver et promouvoir le patrimoine culturel et historique de la Somme. Ce projet se décline à travers diverses actions et initiatives qui visent à renforcer l'identité culturelle de la région tout en impliquant les acteurs locaux et en sensibilisant le public à l'importance de la préservation de ce patrimoine.

## Objectifs de l'EPCC Somme Patrimoine

### 1. Valorisation et Diffusion

L'objectif premier de Somme Patrimoine est la valorisation des ressources patrimoniales et cela se fait à travers des expositions, des visites guidées, des événements culturels et des publications. L'EPCC vise à rendre le patrimoine accessible à tous en développant des outils de médiation adaptés à divers publics (ex. : BD Hagard).

### 2. Préservation du Patrimoine

L'EPCC aide à protéger et conserver les sites patrimoniaux du département, en s'assurant de l'entretien et du développement de ceux dont il a la responsabilité, et aide à la restauration des bâtiments et des objets d'art, ainsi que des artefacts archéologiques, qui constituent le patrimoine de la Somme.

### 3. Recherche et Études

L'EPCC encourage la recherche scientifique liée au patrimoine, en collaborant avec des universitaires, des chercheurs, des historiens et des archéologues. Cela inclut des fouilles archéologiques, des études historiques et des projets de recherche appliquée visant à enrichir les connaissances sur le patrimoine de la Somme (LIDAR, géophysique, étude strontium, etc.)

### 4. Éducation et Sensibilisation

L'accompagnement des scolaires et du grand public fait partie intégrante du projet. Des programmes éducatifs et pédagogiques, des ateliers et des animations sont proposés pour sensibiliser les jeunes et les adultes à l'importance de la culture et du patrimoine et de l'archéologie.

### 5. Développement Durable et Tourisme

Le projet intègre une dimension de développement durable, en favorisant un tourisme responsable qui respecte les sites patrimoniaux et l'environnement. L'EPCC travaille à l'attractivité de la région en développant des circuits touristiques thématiques et en collaborant avec les acteurs du tourisme local. La participation des habitants et des visiteurs est par ailleurs l'une de nos priorités d'action.



## Actions et initiatives

### › Expositions temporaires et permanentes :

L'EPCC organise et installe régulièrement des expositions et des mises en scènes qui mettent en lumière des aspects spécifiques du patrimoine de la Somme.

### › Partenariats locaux :

L'EPCC collabore avec des associations, des collectivités territoriales et des établissements scolaires pour créer des synergies autour de projets culturels et scientifiques.

### › Outils numériques :

Dans une démarche d'innovation, l'EPCC utilise les technologies numériques pour proposer des visites virtuelles et des ressources en ligne, permettant ainsi un accès élargi aux contenus éducatifs et patrimoniaux.

### › Évènements culturels :

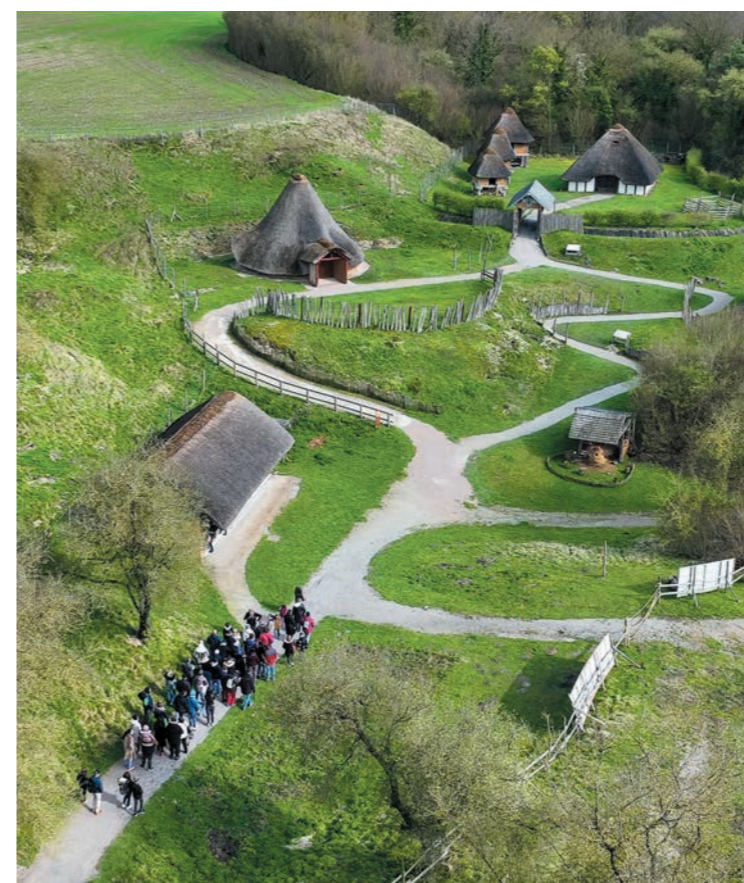
Des manifestations et des conférences, des événements et des festivals culturels sont régulièrement organisés pour dynamiser le territoire et renforcer le lien entre les habitants et leur patrimoine.



Pour illustrer, voici la programmation culturelle 2024 de Somme Patrimoine :

- › **Printemps du département** – Samara/Citadelle/Centre archéologique (gratuit)
- › **Visites immersives des galeries de contremines** – Citadelle (chaque dernier week-end de chaque mois)
- › **Beltaine** – Samara
- › **Les Pages Historiques** – Citadelle
- › **Journées Européennes de l'Archéologie** – Centre archéologique (gratuit)
- › **Relais de la Flamme Olympique** – Samara & Citadelle (gratuit)
- › **Artisans de la Préhistoire** – Samara
- › **Artisans de Lug** – Samara
- › **Festival Transgression** – Citadelle
- › **Journées Européennes du Patrimoine** – Samara/Citadelle/Centre archéologique (gratuit)
- › **Samonios** – Samara
- › **Citad'Hell** – Citadelle

Le dynamisme de cette programmation n'est plus à démontrer. Au-delà d'une fréquentation supplémentaire, les événements apportent de la notoriété.





*Le projet culturel et scientifique de l'EPCC Somme Patrimoine est un véritable levier pour la préservation et la valorisation du patrimoine de la Somme. À travers ses actions, l'établissement s'efforce de rendre le patrimoine accessible, de sensibiliser les générations futures et de promouvoir une culture vivante et partagée. Somme Patrimoine contribue à renforcer l'identité culturelle de la Somme et à faire de son patrimoine une richesse collective à préserver et à transmettre.*

## Pourquoi un projet culturel et scientifique ?

Le projet d'un EPCC motive les orientations culturelles et scientifiques au sein d'un document stratégique, qui, une fois adopté, détermine pour le temps de la durée du mandat du directeur, ce que sera la politique de l'établissement.

Il est en phase avec la politique culturelle de son (ses) contributaire(s) financier(s). Il peut prendre en compte les projets culturels des EPCI de son territoire.

Cette philosophie guide quotidiennement les actes et décisions, les orientations et les projets. Ses équipes incarnent ses valeurs. Les sites culturels dont il a la gestion en sont les vecteurs. Les territoires sur lesquels ses sites culturels se situent en bénéficient.

Le projet culturel et scientifique 2024/2027 de Somme Patrimoine va nécessairement, de manière prégnante, irradier sur les proches territoires.

## Somme Patrimoine ? Comment ça marche ?

Chaque site a des atouts et des problématiques différents. Le projet culturel du gestionnaire accorde cela. Cette synergie renforce l'image du département de la Somme et de sa richesse patrimoniale, historique et archéologique.

Cette identité culturelle est partagée dans la complémentarité des sites. Et par sa visibilité et sa cohérence permanente, la rend compréhensible à tous les publics. C'est par le projet culturel de Somme Patrimoine que s'harmonise visiblement la mise en corrélation de ces trois sites.

Les trois sites gérés et exploités par Somme Patrimoine sont espacés les uns des autres d'environ 30 km, dans un triangle géographique presque équilatéral. Le temps de déplacement entre les trois sites est de 40 minutes en voiture.

80 % des agents de Somme Patrimoine sont en résidence administrative à Samara car c'est là qu'il y a la plus grosse activité mais aussi le plus de bureaux (néanmoins pour rappel, les bureaux sont des algécos maquillés de lattes de bois et à noter aussi que les agents et salariés sont deux par bureaux, les toilettes sont celles du public).

15 % sont au centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre.

5 % à la citadelle de Doullens. (À noter qu'un chantier d'insertion espaces verts dépendant de la CCTNP et agit pour le compte de Somme Patrimoine dans la citadelle de Doullens via un marché public).

## La méthode Somme Patrimoine

-  Animation des sites et des territoires
-  Valorisation touristique des sites et des territoires
-  Préservation du patrimoine de la Somme
-  Transmission des savoirs via la médiation et l'animation pédagogique
-  Recherche archéologique et historique permanente
- Partenariats innovants

## Les sites propriétés du département de la Somme et les différents échelons territoriaux concernés par la gestion de Somme Patrimoine :

### Le parc archéologique de Samara

Mairie de La Chaussée-Tirancourt – Communauté de communes Nièvre et Somme – Département de la Somme



L'État doit siéger à Somme Patrimoine. Les compétences en matière culturelle sont partagées entre l'État et les collectivités territoriales. L'EPCC se situe au carrefour. Il institutionnalise et facilite la coopération entre ces différentes personnes publiques. Dans tous les cas, l'EPCC concerne des structures d'une certaine taille, pérennes, et dont les missions s'inscrivent dans la durée. Enfin, n'oublions pas que l'EPCC Somme Patrimoine est un EPA (Établissement Public Administratif), et est donc investi d'une mission de service public, avec toutes les responsabilités que ce statut implique.

### Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

Mairie de Ribemont-sur-Ancre – Communauté de communes du Val de Somme – Département de la Somme



### La citadelle de Doullens

Mairie de Doullens – Communauté de communes du Territoire Nord Picardie – Département de la Somme



## Les valeurs de Somme Patrimoine

Repères et guides de ses actions et de ses projets, ces valeurs sont la marque de fabrique de Somme Patrimoine, une forme de label qui s'authentifie dès qu'il se rend visible. Et ce, auprès de tous les types de publics qui visitent le département ; mais aussi de ses habitants, qui participent à la fierté d'appartenance à un territoire.

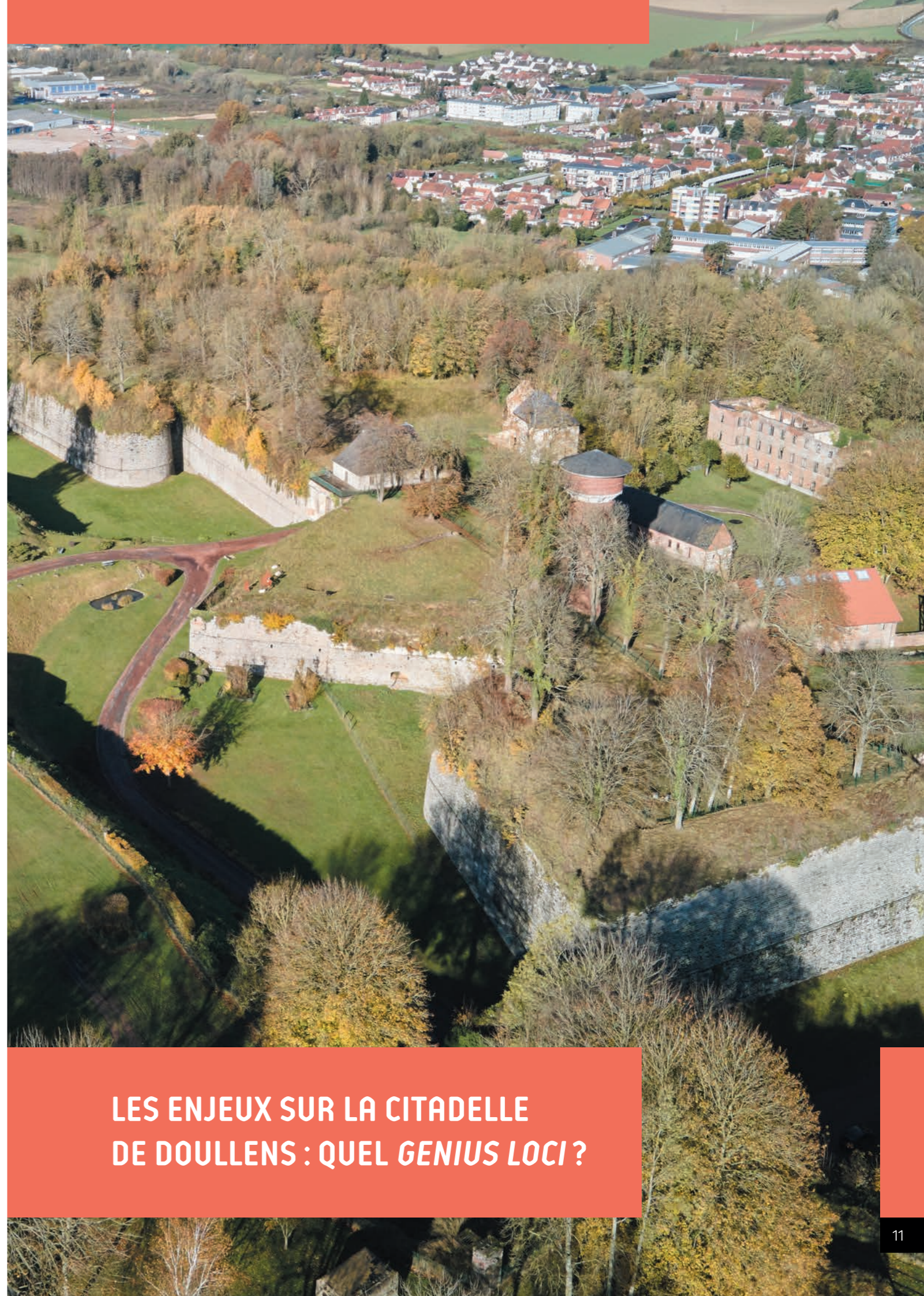
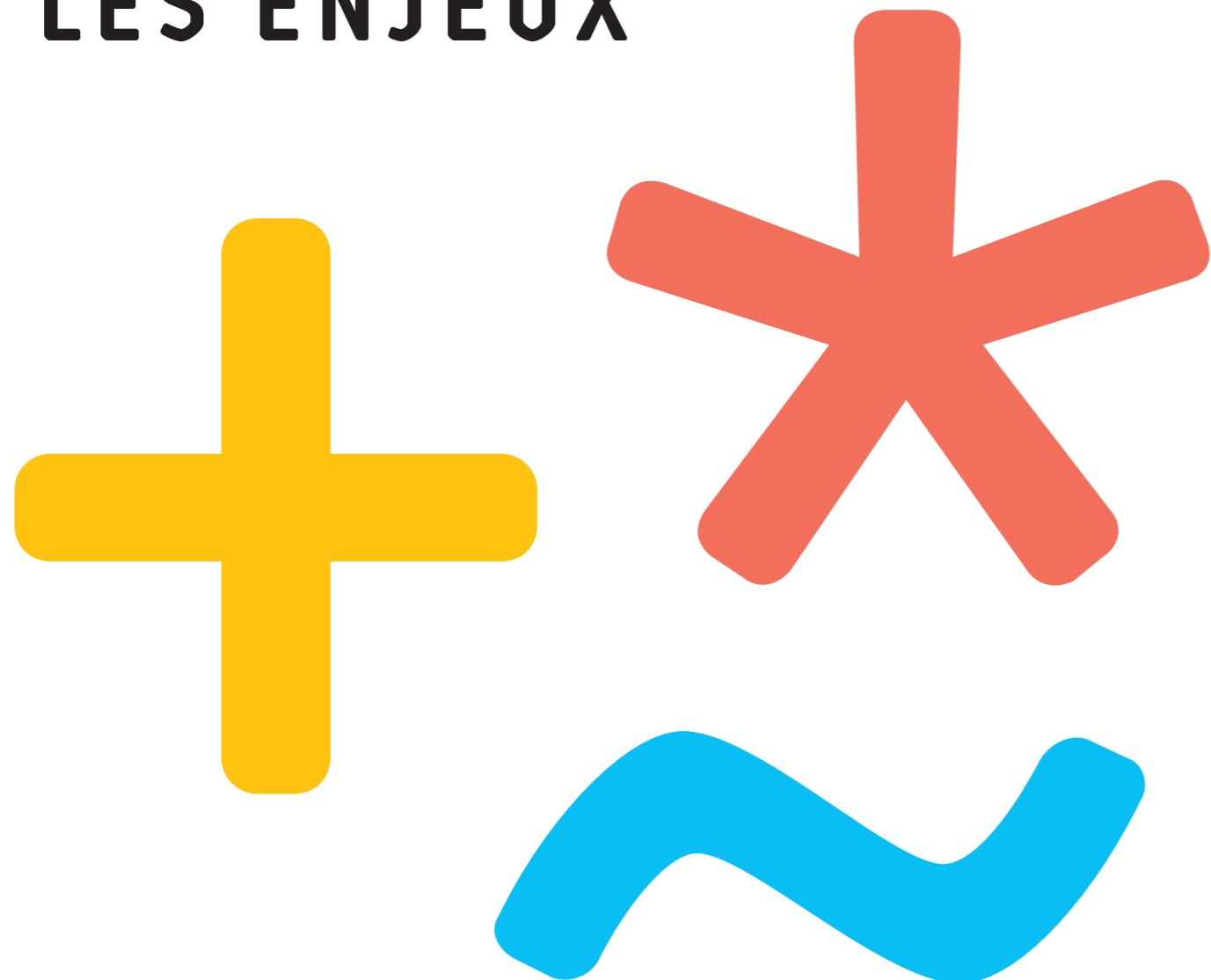
L'incarnation de ces valeurs par tous les personnels et les élus du Conseil d'Administration est primordiale.

C'est porté par ce souffle commun que la philosophie voulue devient réelle, concrète.

Ludique.  
Pédagogique.  
Scientifique.



# LES ENJEUX



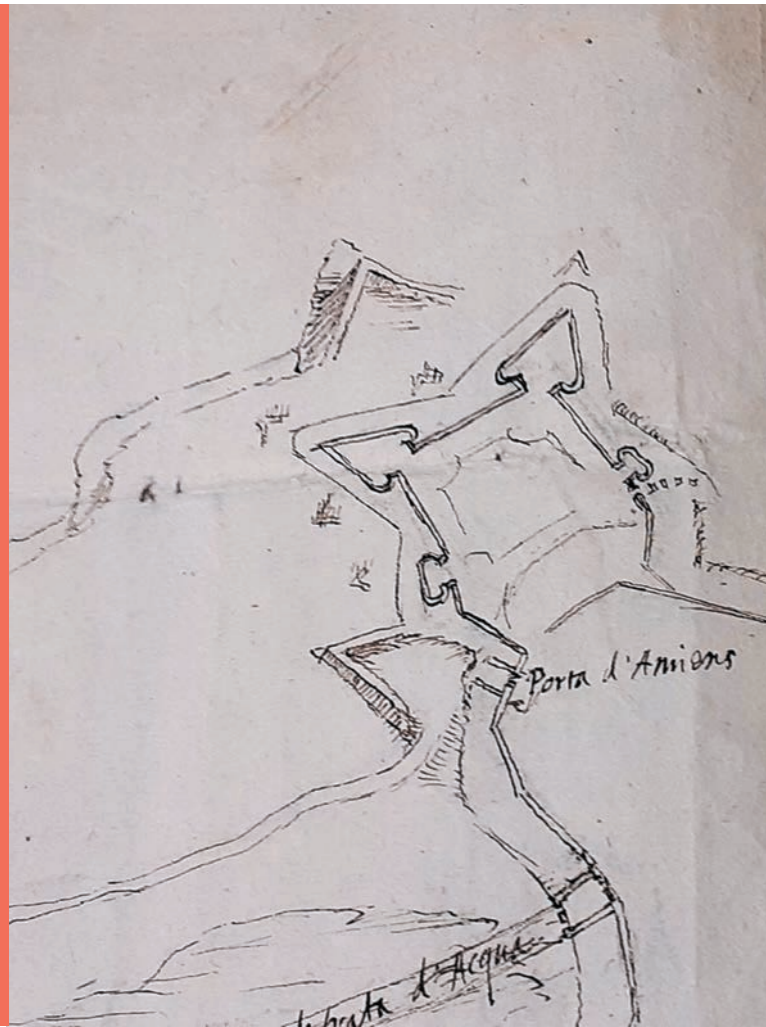
LES ENJEUX SUR LA CITADELLE  
DE DOULLENS : QUEL *GENIUS LOCI* ?



La citadelle de Doullens est le plus ancien ouvrage bastionné de France ; achevé vers 1540, sur ordre de François 1<sup>er</sup>, alors en conflit latent avec le Saint-Empire Romain Germanique de Charles Quint. Après la défaite de Pavie en 1525, qui opposa les deux souverains en Italie, François 1<sup>er</sup> fut fait prisonnier en Espagne. S'ensuivit la signature du traité de Madrid en 1526 qui fait abandonner à la France ses revendications sur l'Artois et les Flandres. Il faut alors fortifier la frontière nord du royaume de France. Le roi fait appel à un ingénieur italien, Antonio da Castello, qui va importer en France le concept des fortifications bastionnées qui répondra à la nouvelle artillerie à boulet métallique.



Vue en plan de la citadelle adossée à la ville.  
Croquis non daté et non signé, mais pouvant être attribué à Antonio da Castello.  
Source : BNF, coll. Lorraine 415, f°112



Plan de Doullens avec le front de ville en 1676.  
Source : SHD, 1VH 724-1

Une extension sera réalisée en 1601 par Jean Errard de Bar-le-Duc, sur ordre d'Henri IV. Plus tard encore, sous Louis XIV, le traité des Pyrénées de 1659 repoussera définitivement la frontière nord du royaume de France, et la citadelle se retrouvera plus loin du front. Elle deviendra alors lieu d'assignation à résidence, prison d'État pour révolutionnaires, et prison pour femmes puis école de préservation de jeunes filles.



Retour aux blocs pour une douzaine de détenues encadrées par deux surveillantes, 1930.  
© Collection Henri Manuel / Ministère de la Justice - ENPJJ



La citadelle accueillera un hôpital militaire français puis canadien pendant la Première Guerre mondiale ainsi que des corps de troupes de toutes les nations. Elle deviendra un *frontstalag* pendant la Seconde Guerre mondiale (camp d'internement de prisonniers de guerre) puis un blockhaus de commandement et d'analyse de tir pour les missiles V1 sera en partie construit par la SS *Baubrigade 5*, composée de déportés ukrainiens, tchèques et russes venant du camp de concentration de Buchenwald, dont elle sera un *kommando* (camp annexe, le seul hors d'Allemagne).



Du personnel soignant de la Royal Army Medical Corps chargent des blessés dans un train-hôpital à Doullens le 27 avril 1918 (IWM)

La dernière période d'occupation de la citadelle remonte à la sortie de la guerre d'Algérie, puisqu'elle a accueilli une centaine de familles de harkis, soit à peu près 500 à 600 personnes.



Déportés de la SS-Baubrigade II lors de travaux de déblaiements (crédit photographique Staatsarchiv Bremen, 4,77/1 Fotos-2397 1943, Ang 1981-427)



Depuis sa prise en gestion en 2018, l'EPCC n'a eu de cesse de tester des concepts et des modes d'événements. Événements sportifs, populaires, historiques, rassemblements, colloques, expositions, conférences, publications, différents types de visites, festivals, etc. Se laissant ainsi porter par le public et pistant sa réaction, son attrait.



En effet, ce « mille-feuille historique » impose sa complexité. **Que met-on en avant ?**

« Ses origines et la poliorcétique » pour montrer des mousquetaires et des canons (remparts, contre mines, demi-lunes) ?

« Les âmes perdues de Buchenwald » et parler de la Seconde Guerre mondiale (blockhaus) ?

« Albertine Sarrazin ? » et le phénomène de l'enfermement (mitard, maternité, infirmerie) ?

« La Première Guerre mondiale » et l'évolution des soins psychiatriques (hôpital canadien, Gustave Roussy) ?

### En bref, la citadelle de Doullens, ça parle de quoi ?

La réponse « plein de choses » est celle qu'il nous faut éviter. Celle qui perdra, à terme, le visiteur potentiel, qui freinera le déclenchement de visite. Il nous faut dégager une identité première, forte.

Nous ne devons pas aller au-delà de deux axes majeurs pour ce projet, quels qu'ils soient, pour éviter la confusion. On devra définir une thématique, un axe visible, principal, qui sera la vitrine, et un axe caché, qui sera le cœur, à découvrir. C'est une des manières de susciter l'émerveillement et donc de capter l'attention du visiteur. Il peut bien sûr y avoir d'autres choses à voir, d'autres sujets à aborder, mais ils ne seront pas autant mis en avant, ils doivent être considérés comme du « bonus », la cerise sur le gâteau, qui ajoute des pierres à l'édifice ; on les appellera des axes attenants.

Nous devons donc définir ce que l'on verra majoritairement dedans.



### En premier, la citadelle c'est quoi ? Quel est son *Genius Loci* ?

Littéralement en latin, le *Genius Loci* est le génie du lieu, on pourrait dire aussi son identité. À l'origine, les romains pensaient que dans chaque lieu se cachait un génie, une petite divinité qui en était l'âme, l'esprit protecteur, avec sa personnalité propre. Les architectes et les aménageurs modernes reprennent ce concept aujourd'hui (voir les travaux de Norberg-Schulz et Heidegger et les poèmes d'Alexander Pope au XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> sur le sujet). L'idée générale, c'est que la citadelle a une atmosphère particulière, qui n'appartient qu'à elle, et qui résulte de son histoire, de sa géographie, mais également de la relation qu'elle entretient avec quiconque y pénètre.

Pour entrer en communication avec ce *Genius Loci*, l'équipe de Somme Patrimoine a dû laisser ses a priori de côté et prendre le temps de l'écouter.

Cette stratégie voulue de ne pas tout de suite cloisonner le pitch de la citadelle (que doit-elle devenir ?) et laisser aussi les visiteurs nous dire ce qu'ils retiennent, ce qui les ont fait déplacer et ce qu'ils ont aimé en la visitant, nous permettra de commencer à percevoir l'orientation que prendra naturellement cette citadelle. Le « laisser faire » et se « laisser porter » par le public est une méthode qui nous aura au moins permis de partager l'aventure avec les populations locales.

Ce « lâcher prise » était de toute manière la meilleure posture face à la taille de la tâche.

Un axe bien visible – et un caché – et quelques petits axes complémentaires. Voilà les concepts que nous devons nommer dans les trois années qui viennent.

Cette recherche implique, pour être active, une réflexion sur le mode d'émergence et d'animation des axes en question. Le processus de recherche constante permis par le projet de la citadelle implique non seulement d'interroger les méthodes d'incarnation de ces histoires, de ces axes, par le personnage costumé par exemple, mais également la création et l'implémentation de leur contenu évolutif (fouilles, sondages, publications, entretiens). Cette méthodologie nouvelle n'est pas sans inspirer une évolution des approches et parfois une nouvelle considération du « mode de faire », notamment à Samara.

Une autre méthode aura été de se dire qu'en révélant cette citadelle et en la mettant en lumière (par le biais de travaux d'élagage, de nettoyage, de renforcement, de stabilisation, mais aussi, de communication, d'événements etc.) et en faisant parler d'elle ; nous aurions à coup sûr des intérêts extérieurs qui se manifesteraient. Propositions d'événements, d'aide à la recherche, au financement des travaux mais aussi et surtout, venue de spécialistes (divers et variés), attrait pour des causes, mise en mémoire etc. ont été des moments d'échanges riches sur ce qu'est cette citadelle, tout en esquissant ce qu'elle pourrait devenir. Partant ainsi de deux principes bien connus qu'à plusieurs on est plus fort, mais aussi, qu'on ne sait pas tout, nous avons laissé mûrir le projet.

Enfin, il fallait être opportuniste. Devant un tel édifice historique, largement pillé ou dévoyé, largement aimé et bafoué en même temps, il nous fallait sortir des croyances du lieu et sur le lieu, casser les idées reçues en instaurant la méthode scientifique et en remettant en marche son attrait pour la communauté scientifique (Sociologie, Architecture, Histoire et Archéologie). Confirmer l'Histoire du lieu en le confrontant à l'archéologie reste encore la meilleure méthode pour obtenir un nouveau discours (l'ancien étant empreint parfois un peu de fantasmes et de croyances) mais surtout, pour une citadelle finalement bien préservée et qui est restée dans son jus, un terrain idéal pour une grande communauté de chercheurs qui nous indiqueront les nouveautés à mettre en avant et les confirmations à ne pas oublier.



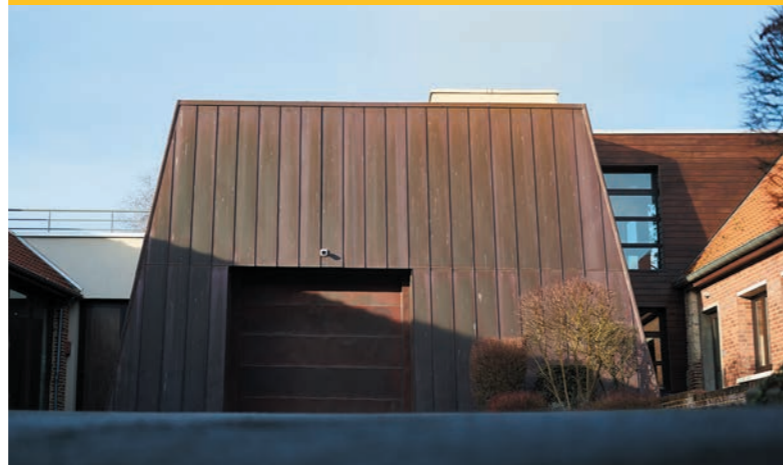
**LES ENJEUX SUR  
LE CENTRE ARCHÉOLOGIQUE  
DE RIBEMONT-SUR-ANCRE :  
SATURATION ET EXTENSION**



Les fouilles, arrêtées en 2003 (avec une dernière intervention de sondages en 2014), ont laissé place à la création d'un pôle protohistorique territorial. À partir de 2006, d'importants travaux financés par le Conseil départemental, la Région, l'État et l'Union Européenne, ont permis la création d'un Centre de Conservation et d'Étude, inauguré en 2010, avec la particularité de n'héberger que des collections protohistoriques (qui était une véritable aberration scientifique). Le dimensionnement des salles de stockage a donc été calibré sur une prévision de versements de collections protohistoriques, qui représentent généralement des volumes bien moindres par rapport à d'autres périodes comme l'antiquité ou le Moyen Âge.

À l'occasion de ces travaux, une parcelle connexe au CCE a été achetée et porte sur une surface de 750 m<sup>2</sup>. Ainsi, le Centre est passé d'une surface de 1000 m<sup>2</sup> à 2000 m<sup>2</sup>, et dispose désormais d'un grand laboratoire, des salles de stockages aux normes de conservation et d'un équipement performant de stabilisation et de restauration du mobilier métallique.

En 2015, l'État a décidé d'élargir à toutes les périodes les versements de mobiliers archéologiques découverts sur le territoire du département de la Somme en dehors d'Amiens Métropole qui dispose de son propre équipement. Cette décision a accéléré le remplissage des salles de conservation.



Trois ateliers pédagogiques sont proposés au public scolaire et des médiateurs dédiés de Somme Patrimoine sont mobilisés pour l'accueil des élèves.

Le centre est ouvert au public tous les mercredis après-midi.



### Voici un état des lieux des collections présentes dans notre équipement :

Aujourd'hui, le CCE héberge 350 collections « État » qui totalisent près de 3 500 caisses.



Les versements ont d'abord concerné le mobilier archéologique; la documentation de terrain (archives papier, photographies, etc.) a été versée dans un second temps. Aujourd'hui les versements concernent à la fois le mobilier et les archives de fouilles. À noter que le CCE a été conçu sans salle d'archives. Cette documentation est à ce jour rangée de façon non raisonnée en rayonnage provisoire (environ 1 m<sup>3</sup>) et non sécurisé (risque d'incendie).

La collection du site archéologique de Ribemont-sur-Ancre, propriété du Conseil départemental représente près de 3 000 caisses et à peu près 1 m<sup>3</sup> de documentation (rapports compris).

Il reste environ 400 emplacements qui seront pourvus à l'occasion de petits versements complémentaires d'anciennes fouilles pour la plupart (en attente : CIRAS, Corbie, mobilier métallique divers, etc.). D'après les prévisions de versement du SRA, dans environ un an ou deux, le taux de remplissage sera totalement atteint.

### Le projet d'extension

Les activités du centre de Ribemont-sur-Ancre sont plurielles. En effet, l'équipement concerne :

› Un centre archéologique destiné à valoriser le site de Ribemont-sur-Ancre. Deux salles d'exposition sont dédiées à cette activité. Ces salles sont sous-dimensionnées et non adaptées PMR.

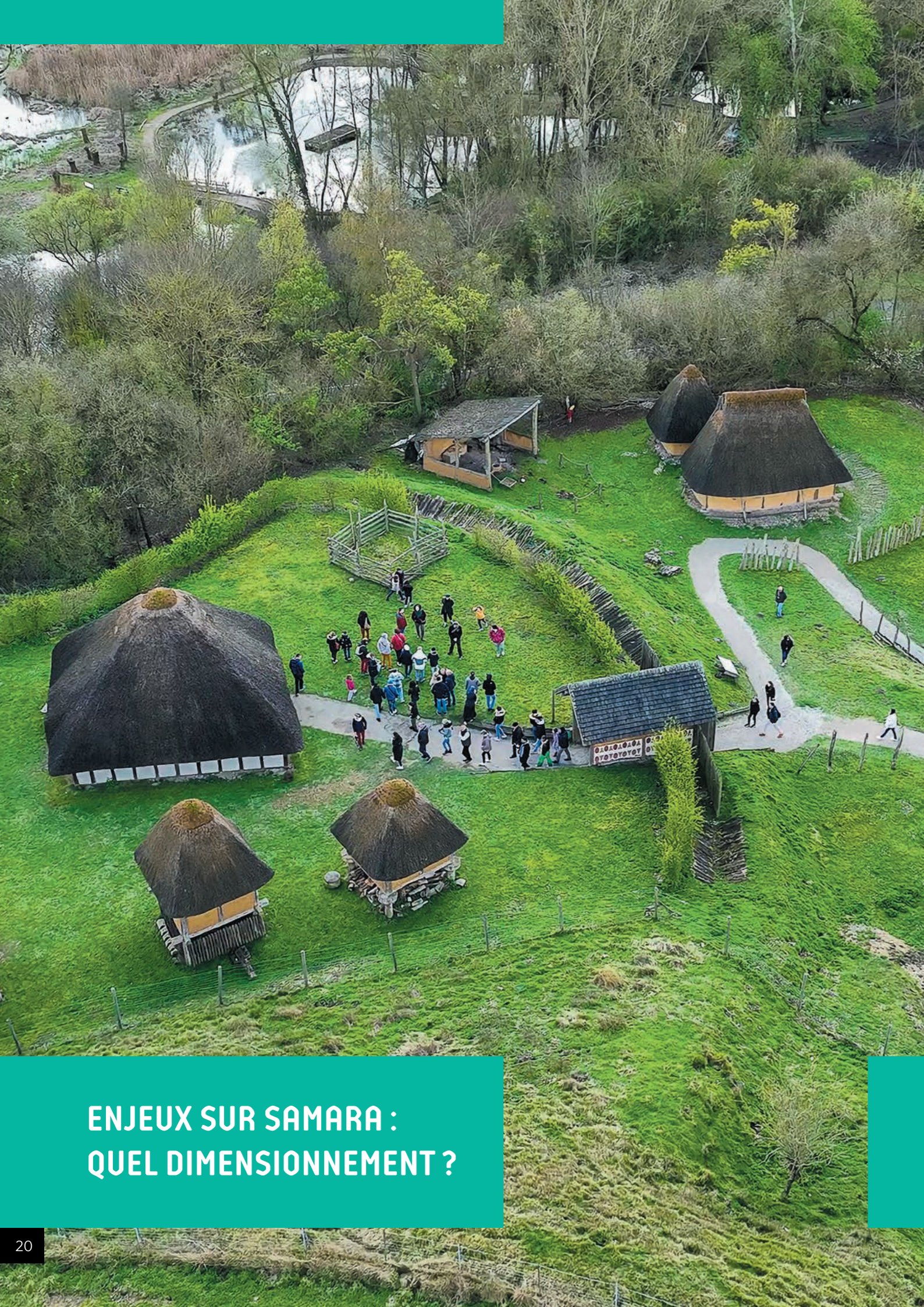
› Un laboratoire de stabilisation et de traitement du mobilier métallique. Depuis 2019, nous avons ouvert nos prestations à tous les opérateurs d'archéologie et les musées. Le chiffre d'affaires de 2023 supporte la masse salariale dédiée.

› Un CCEA dont les réserves ont intégré les circuits de visites et permettent de valoriser le patrimoine archéologique du département.

› Un site archéologique dont trois hectares sont la propriété du CD80. Dans le cadre du projet de Vallée de Somme, Vallée idéale, des aménagements pourraient être entrepris.

L'extension du centre, motivée en premier lieu par la saturation de nos réserves, pourrait être l'occasion de concevoir de nouveaux espaces de médiation et de requalifier le site en Pôle Archéologique Départemental.





## ENJEUX SUR SAMARA : QUEL DIMENSIONNEMENT ?



**Gageons que des investissements lourds auraient été nécessaires pour faire de Samara une escale à haut niveau de service. Beaucoup de projets y sont en suspens. Cela limitera indubitablement la venue des visiteurs en nombre dans les années à venir :**

› **Pour une conduite apaisée :** transformer la RD 191 en voie douce zone 30 afin de faire en sorte que ce ne soit plus une route qui éventre le parc mais une allée qui le traverse – étude en 2009 puis relancée en 2013 – diminution immédiate des perturbations sonores qui nuisent à l’immersion ou à l’écoute de la nature. Sécurité renforcée.

› **L’agrandissement et la viabilisation du parking VL :** avec enfin des emplacements marqués au sol avec caillebotis enherbés. Recouvert de pergolas équipées de panneaux photovoltaïques afin d’impacter significativement la consommation électrique du parc, dernière mesure afin de le rendre autonome. Totalement vertueux.

› **Bâtiment d’accueil central :** regroupant tous les services du parc éclatés sur de trop longues distances et créer un véritable pôle d’accueil des visiteurs avec des bureaux plus grands, des toilettes supplémentaires, une amélioration nette du cadre de vie des agents – Ce projet doit intégrer la création d’une passerelle au bout du parc pour enfin, faire faire une boucle aux visiteurs – étude de préprogrammation de 2013 – Ce projet, avorté à la création du parc, s’avère, depuis bientôt 40 ans, être une défaillance qui gâche le potentiel plein du site.

› **Recréer la porte fortifiée de l’oppidum :** cette porte était surmontée d’une tour de 15 m de haut à l’époque gauloise et gallo-romaine. À cette hauteur, installée sur l’oppidum, un formidable belvédère ferait double emploi permettant aussi l’observation de toute la vallée. Cet aménagement augmentera rapidement l’attrait pour le parc. Lui donner surtout l’aspect monumental de l’époque constituera une véritable nouveauté archéologique et fera de Samara, un site de tout premier ordre à l’échelle Européenne. Mais aussi un outil essentiel pour la lecture de paysage qui comblera le vide laissé par l’abandon du ballon captif des années 2000. (À savoir qu’un projet similaire de tour/belvédère sur la commune de Breilly, en face de Samara à 500 m à vol d’oiseau, est en cours dans le cadre de la Vallée Idéale et de la politique des ENS).

› **Digitaliser le pavillon :** mettre à jour l’intérieur du pavillon Bruno Lebel via le numérique et le digital est un investissement fort et un projet scientifique indéniablement valorisant. Le visiteur sera alors complètement immergé dans les différentes époques représentées et « l’exposition 600 000 ans » le transformera en voyageur du temps. Les plus jeunes seront la cible de cette transformation du pavillon. La technologie actuelle permet effectivement des immersions renversantes provoquant « l’effet Waouh ».

› **Requalifier/Restaurer le marais de Samara :** le conseil départemental souhaite porter un ambitieux projet de restauration des milieux naturels dans le secteur du Marais de Samara (englobant les parcelles AI2 et AI3 situées à l’intérieur du Parc et sur des ENS propriété du CD80).

› **Aire de banquet (comme la célèbre bande dessinée !)** : un aménagement pérenne qui permettrait de faire un cercle de tables serait de bon aloi dans le parc, dans l’arboretum, au niveau du premier cercle d’arbres. Lieu d’animation, de conférence, de petit concert ou simplement de banquet, ce genre de structure manque.

› **Et petits gradins permanents :** à placer en face de la zone paléolithique où il y a déjà un théâtre de verdure naturel, voire sur l’oppidum.

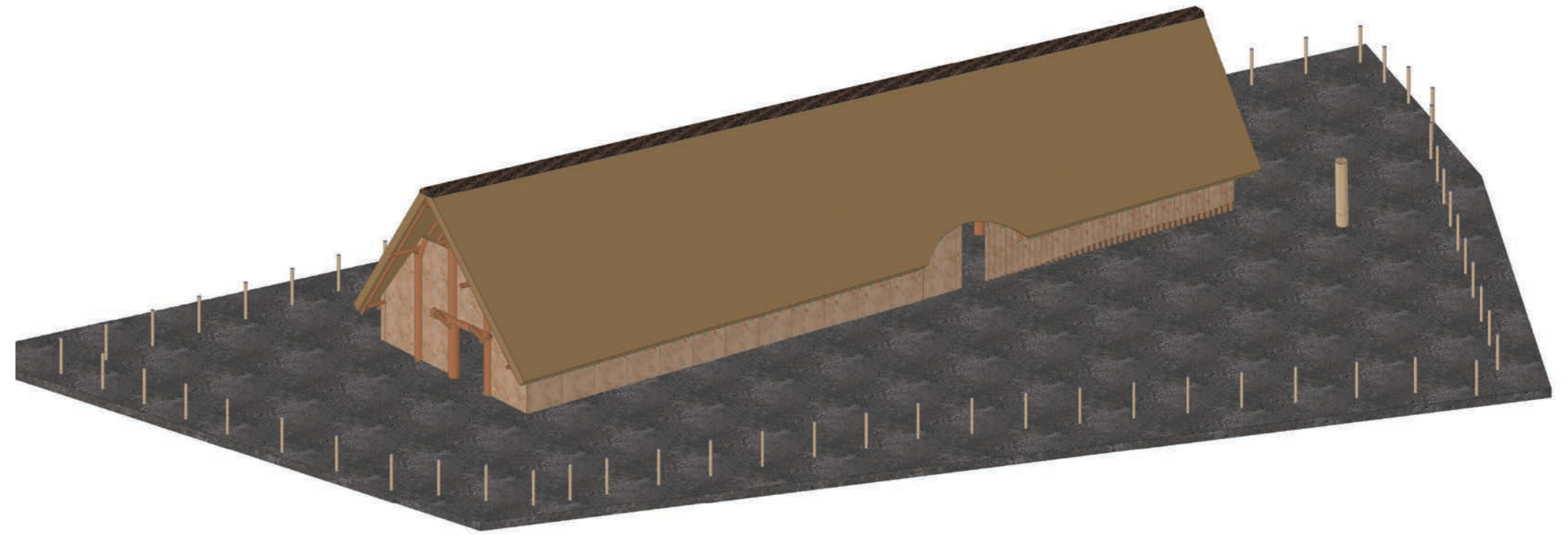
Passer de l’état de projets à la conception/réalisation de tout ou certains nous semble être un choix stratégique incontournable pour qui veut voir la continuité de développement du site de Samara.

## Le marais mystique, une nouvelle immersion sonore

Le marais mystique est un virage conceptuel à Samara. Pas un demi-tour ou un virage radical. Non, un écart ou un petit pas de côté dirons-nous. Et ce pas de côté, Somme Patrimoine le fait dans le domaine de l'imaginaire et la rêverie tout en respectant l'ADN du parc : sur des bases scientifiques et archéologiques.

À Samara, on dit que ce sont les cinq sens qui sont mobilisés. Avec cette nouvelle animation dans le marais (lieu peu exploité jusqu'alors), on peut affirmer que le sixième sens est largement sollicité : l'onirique, l'indicible, l'évanescent et l'intuition sont mis à l'honneur. C'est ici que se place la nouveauté.

Le concepteur du parc, l'artiste Bruno Lebel, avait insufflé cet esprit mystique sur le site. Pour lui, science et spiritualité se rejoignent ! Il fallait le dire, le montrer ! Malheureusement, dans les années quatre-vingt, cela était bien trop avant-gardiste. Mais le visionnaire le savait ; un jour, l'illustration de sa pensée verrait le jour dans Samara.



Cette prétention s'en affuble d'une deuxième, avec la (re)naissance du marais mystique dans le parc, une brèche est comblée. Car allier dans le même lieu données archéologiques et naturalistes, qui affirment ensemble que l'Homme est DANS la Nature, qu'il n'est pas À CÔTÉ comme un bon « maître et possesseur » cartésien ; cela confirme le pitch bientôt quarantenaire du parc de Samara : fondre, mêler nature et archéologie.

Ouverture du **marais mystique, nouvelle immersion sonore**, au public individuel le 30 mars 2025. Investissements et travaux en régie par Somme Patrimoine.

### La nouvelle maison Néolithique de Samara

En 2022, la maison néolithique de Samara, cœur de Samara, construite en 1988 en mode expérimental par les archéologues, présentait trop de risques sécuritaires et a dû être démolie. L'objectif est donc de reconstruire cet édifice, selon les mêmes plans que ceux initiaux, au même emplacement, afin que le parc retrouve la star de ses reconstitutions d'habitats.

L'objectif du projet est de redoter le parc de Samara d'une maison du Néolithique moyen (environ 4 000 av. J.-C.).

L'enjeu est de créer un bâtiment archéologiquement conforme, pouvant accueillir du public, avec une durabilité au moins équivalente à la durabilité de la précédente maison néolithique du parc de Samara, soit 35 ans.

La construction de cet habitat néolithique ne constitue pas une expérimentation archéologique. L'ajout d'éléments de maçonnerie ou de visseries modernes est autorisé ; toutefois, ceux-ci ne devront jamais être visibles et leur présence systématiquement conditionnée par l'accord du maître d'ouvrage.

En résumé, ce nouveau bâtiment de médiation dans Samara (jauge de 80 personnes) sera la copie conforme de la précédente mais qui prendra en compte les normes actuelles. Le marché conception/réalisation du département vient d'être attribué et le permis de construire est en cours. C'est le propriétaire qui investit ici avec l'ingénierie de Somme Patrimoine. Cette nouvelle maison néolithique devrait être achevée en juillet 2025.

### Une offre plus ludique à inventer

À Samara, le visiteur nous fait parfois remonter qu'il manque un petit coin « jeux en bois » (balancelles, tourniquets etc.) pour les enfants. L'entrée du parc et le début de l'arboretum a déjà été utilisé dans cette optique (petite maison gauloise, palissade et petite tour imitant un camp romain, que nous appelons « décors ») et cet endroit reste idéal pour une dizaine de petits jeux à thème (qui respecte les textures du parc).

Somme Patrimoine peut soit investir soit confier cette gestion si particulière (réglementation lourde, savoir-faire, disponibilité de cadrage etc.) en délégation de service public (DSP), ou tout autre modèle financier et juridique, surtout si la dimension est plus forte.

### Une offre d'hébergement à trouver

On le sait, l'hébergement auprès d'un lieu touristique est indispensable à son maintien et son développement. Il manque autour de Samara de l'hébergement touristique. Et les riches milieux naturels aux abords invitent à la création d'hébergement insolite. À l'instar « des cabanes de la réserve » à Saint-Léger-Au-Bois dans l'Oise, la société COUCOO CABANES installe dans des milieux naturels des hébergements insolites. Un concept unique et original qui permet à chacun de vivre un moment de déconnexion et de plaisir en pleine nature dans des cabanes tout confort (douches, spa scandinave etc.). Leurs séjours se veulent responsables et leurs cabanes se fondent dans le paysage (souvent suspendues dans les arbres ou flottantes). Encore une fois, le savoir-faire de ce type d'activité, surtout à une échelle importante, nécessite une orientation DSP. <https://www.cabanesdelareserve.com/domaine/>

### Une offre de restauration à réinventer :

Nous le verrons, les comportements et les habitudes des visiteurs s'étant modifiés récemment, il nous faut redéfinir l'identité du restaurant de Samara « le Bistro de César ».

L'étude lancée en 2023/2024 sur le nouveau modèle économique de l'offre de restauration et mise en partie en application dès la saison 2024 invite maintenant à une requalification du lieu. Le snack à l'intérieur du parc « *La Caupona* » ne change pas, quant à elle. Un travail est à engager sur la décoration et le nom du Bistro de César, sans parler de sa nouvelle fonctionnalité.



## ENJEUX POUR SOMME PATRIMOINE : VERS UN ÉLARGISSEMENT ?

Faisons un tour du périmètre. Aujourd'hui Somme Patrimoine gère trois sites, comme exposé page 6, chacun d'entre eux étant propriété du Conseil départemental de la Somme. Les statuts de l'établissement, modifiés en décembre 2018, mentionnent que la « vocation première de Somme Patrimoine étant la mise en valeur de sites exceptionnels du Département de la Somme, il pourra, à terme, accueillir d'autres lieux et établissements culturels et patrimoniaux d'envergure de la Somme ». En d'autres termes : dès la création, la voie était ouverte à un élargissement du périmètre de l'EPCC.

Au-delà de la mission de Somme Patrimoine, il y a la mission des EPCC. Ils doivent être la cheville ouvrière de la coopération culturelle entre les différents échelons territoriaux, servir d'interface entre différentes collectivités et intercommunalités, dans le but d'harmoniser les différentes politiques culturelles qui s'appliquent sur le territoire. Ou pour le dire autrement : faire rayonner un territoire par sa culture. Mais quel territoire ?

Il nous semble que le véritable but de Somme Patrimoine, au-delà de la gestion précise de sites bien identifiés, doit être de devenir l'artisan du rayonnement touristique culturel et patrimonial du département de la Somme. Somme Patrimoine n'existe que parce que la Somme possède un patrimoine historique et culturel exceptionnel qui a vocation à dépasser ses propres frontières et rayonner à l'échelle de la région, du territoire national, et même à l'international.



# REMARQUES ET SITUATION ECONOMIQUE

Dans cette optique, il apparaît que se limiter à des sites propriété du conseil départemental de la Somme restreint fortement les possibilités d'atteindre cet objectif. Nous pensons qu'il faut changer de paradigme. Somme Patrimoine doit avoir vocation à gérer des sites culturels et patrimoniaux de la Somme, et non pas propriété du département de la Somme. Une telle ouverture permettrait à n'en pas douter de déterminer de nouveaux axes de développement et d'attractivité du territoire.

Cet élargissement, s'il semble naturel, n'en impose pas moins la prudence, et soulève de nouveaux enjeux, touchant cette fois à la pérennité même de la structure. Intégrer de nouveaux sites n'étant pas propriété du département de la Somme nécessitera en premier lieu de modifier les statuts. En effet, il faudra mentionner les nouveaux entrants en abondant la liste déjà présente et notifier l'entrée au conseil d'administration de nouvelles personnes publiques (communes et intercommunalités respectives).

En outre, la gestion de sites culturels et patrimoniaux nécessite une ingénierie et une logistique importantes qui ne peuvent être soutenues que par une masse salariale correctement dimensionnée. Ceci amène invariablement sur la table sur le sujet des ressources financières publiques de l'établissement.

De nouveaux sites amèneront de nouvelles recettes, mais les amèneront-elles immédiatement ? Des investissements sont-ils nécessaires ? Et si aujourd'hui Somme Patrimoine gère trois sites avec le même niveau de masse salariale que quand il n'y avait que la régie Samara en gestion, il est impensable d'ajouter un ou plusieurs sites sans réévaluer la force de frappe de l'établissement. Disons-le : à chaque entrée d'un nouveau site au sein de l'EPCC, une réévaluation financière doit être effectuée, à l'aune des nouvelles données de fonctionnement (inventaire des lieux, contrats de maintenance, frais de fonctionnement...) et des prévisions d'investissements. Et cette réévaluation doit être sous la forme de contributions financières, inscrites dans les statuts, bien plus stables qu'une subvention. Nous le disons plus haut : Somme Patrimoine a à la fois été pensé comme un opérateur de gestion, et à la fois comme un service public culturel, avec toutes les obligations qui en découlent.

L'élargissement de Somme Patrimoine ne peut pas être un acte technique porté uniquement par les agents de l'établissement. Il doit s'agir d'une poussée politique forte, concertée et consentie, prenant à bras le corps la question du patrimoine historique et culturel de la Somme et son rayonnement.

## Temps de visite raccourci

Ce Projet Culturel et Scientifique 2024/2027 (PCS 24/27) fait suite au Projet Culturel et Scientifique 2020/2023 (PCS 20/23).

Ce dernier a été largement bousculé et ralenti par la crise mondiale de la COVID-19.

La durée de ce ralentissement fut aussi très importante. Plus importante que la durée des périodes de confinements en eux-mêmes. La culture fut la première et la dernière impactée (lire l'article dans le Figaro : « quand le coronavirus éteignait la culture »). Pour ressortir de chez soi et aller visiter un lieu culturel, reprendre des habitudes culturelles et sociales, la confiance accordée est un élément clef au déclenchement de la visite. Cela a mis du temps. Mais aussi, il fallait que l'on nous autorise à réaccueillir du public. Ce qui fut fait très tardivement ralentissant ainsi encore le redémarrage économique de nos structures.

Un retour à la « presque normale » se déroulera en 2022. Mais depuis, le prix se paye.

Ainsi, la reprise de l'activité à un niveau pré-COVID fut fastidieuse et lente car les comportements des visiteurs ont changé. Leur mode de visite d'un site patrimonial et touristique a changé. On peut même affirmer aujourd'hui que c'est dans la durée de ces visites que réside la plus grosse modification comportementale : elle s'est réduite.

Aux origines touristiques du parc, la visite de Samara a été avant tout pensée dans une optique de contemplation et de découverte ludique de données archéologiques et naturalistes pouvant s'avérer complexes. Le cadre naturel et les installations reconstituant différents habitats à l'échelle soutiennent sans conteste cette vision.

Avant COVID, la durée de visite de Samara était de 3 à 6 heures. Le site a d'ailleurs été conçu ainsi (sa géographie, les distances à parcourir, l'étalement des animations etc.), pour atteindre l'objectif assumé de « rester longtemps », pour « en profiter », et au passage, en déjeunant au restaurant du parc, le « Bistro de César ». Ou en y pique-niquant. « Prenons le temps » affirmions nous à cette époque. Et ce concept a eu, et a encore un peu, son public. Et gageons que, selon le phénomène cyclique universel qui dit que « la mode est un éternel recommencement », cela reviendra peut-être.





Aussi nous avons adapté la durée de nos produits de visite. Les nouveaux produits touristiques que nous proposons aujourd'hui sont d'une durée estimée de 1h30 à 2h00. Le « Marais mystique » par exemple, nouveau produit de Samara lancé en mars 2025, dure 1h30 de manière effective, 2h00 en comptant les déplacements. Le public peut ainsi ne venir que pour cette animation.

Nous avons aussi pleinement assumé ce nouvel objectif avec la citadelle de Doullens dont nous avons ouvert les portes de manière quasi permanente depuis le 15 avril 2023, l'opportunité pour nous d'appliquer dès le début le principe de visites ou de produits d'1h30 à 2h. Ainsi, « la balade sonore de la citadelle » (produit inauguré le 15 avril 2023 et créé par la société Akken pour le compte de Somme Patrimoine) a été conçue pour ne durer que 1h30, soit une visite avec les déplacements d'environ 2h.

Dans la continuité, au CCE de Ribemont-sur-Ancre, les visites du centre du mercredi après-midi ne durent que 1h30 (à noter des déplacements courts sur ce site).

Pour Samara, nous avons dû faire preuve d'agilité afin de répondre à cette nouvelle problématique, qui pour le coup joue complètement sur sa fréquentation, à savoir mettre en place l'orientation des flux et diviser la journée de visite en deux. Matin et après-midi. De manière opportuniste car le site souffre toujours de deux problématiques géographiques et conceptuelles :

- › Il est coupé en deux par la RD 191.
- › Il n'y a pas de boucle de visite possible : il faut opérer un demi-tour au bout du marais ou au bout des reconstitutions d'habitats pour revenir à l'entrée/sortie du parc.

*Ainsi, une famille qui vient vers 10h se voit proposer des animations participatives et ludiques ainsi que des mini conférences dans la partie dite « nature ». Le midi elle est orientée vers le Bistro de César à l'entrée ou vers « La Caupona » (snacking), à côté du labyrinthe végétal (les familles et les visiteurs peuvent aussi pique-niquer). À 14h, le pavillon et ses visites s'offrent à lui ainsi que les reconstitutions d'habitats et ses démonstrations artisanales.*

*Nous avons donc découpé la journée à Samara en deux fois 1h30/2h avec une pause d'1h le midi. Ainsi les comportements doux et apaisés trouvent leur compte. Les comportements rapides peuvent se satisfaire de la visite du matin ou de l'après-midi d'1h30.*

*Bien entendu, la réussite totale pour nos équipes consiste à transformer sur place (ou en amont via les réseaux ou les sites web) le « rapide » en « apaisé ». Les visiteurs qui accèdent de cette manière au parc de Samara profitent pleinement du pitch du parc.*

Il est important de noter ici que le plus gros moteur de recettes dans l'EPCC est Samara, et que la configuration du site a trente ans. Les choses ont évidemment changé aujourd'hui. Et ont changé trop rapidement pour pouvoir s'y adapter (impact COVID).

Faut-il considérer ce changement de comportement comme acquis ? Doit-on tout axer sur les nouvelles données ? Préconisons plutôt que les nouveautés doivent être plus courtes qu'avant. Mais aussi évidemment, moins chères.

**« Si l'on ne peut pas diriger le vent, on peut orienter ses voiles »**

(James Dean)

Comme l'ancien modèle de visite ne correspond plus tout à fait aux attentes des visiteurs qui parfois passent rapidement d'une activité à une autre, consommant la proposition d'animation en un temps très resserré malgré sa masse et sa diversité ;

Et comme les arrivées des visiteurs sont tardives sur le parc et que la visite d'une ou deux heures se démocratise assez nettement ;

Il nous faut assumer le paradoxe d'un déploiement important et divers de moyens d'animation n'occupant le visiteur que durant un temps limité.

Le visiteur se prête à présent mieux à un programme d'animations dynamique et précis, plus qu'au temps passé sur place.

Une réflexion s'engage donc dès à présent pour adapter le propos de médiation. Tout en permettant et en encourageant la contemplation naturaliste et archéologique, fondatrice de l'esprit du lieu (*Genius Loci*).

Ainsi, le programme de médiation culturelle se tournera vers une approche plus événementielle, proposant aux hôtes une expérience de visite plus dynamique, ponctuée de rendez-vous diversifiés. Visite guidée, démonstration artisanale, expérience participative, conférence ou présentation située près des d'habitats organiseront, en articulation, un programme heuré, énergique et dense, guidant le visiteur de manière plus appuyée et prévenant tout risque de « temps mort » qui pourrait être ressenti dans le cadre d'une visite rapide du site.

La polyvalence de l'équipe de médiation culturelle et sa disponibilité permettront tout à la fois d'honorer un programme d'animations partagé avec le public, tout en prenant le temps, nécessaire, d'échange et d'approfondissement avec le public présent dans une optique complémentaire par exemple, durant la journée entière sur le site.



## Baisse du pouvoir d'achat

Un point important : Somme Patrimoine n'est pas totalement financé et son modèle économique repose aussi sur des recettes propres, qui par définition, restent variables.

Au cours des dernières années, le pouvoir d'achat des Français a été affecté par divers éléments, tels que l'inflation, qui peut éroder la capacité d'achat des ménages. Par exemple, une hausse des prix de l'énergie ou des denrées alimentaires peut réduire le budget disponible pour d'autres dépenses, notamment culturelles. Ce phénomène est attesté et bien visible en analysant les chiffres de fréquentation et les paniers moyens d'une année sur l'autre. De manière mnémotechnique on peut retenir qu'entre 2023 et 2024 nous avons perdu, sur les événements uniquement, environ un tiers de fréquentation, et la moitié de chiffre d'affaires. Nous avons aussi pu expérimenter ces dernières années les événements gratuits (Printemps du département, Journées Européennes de l'Archéologie - JEA - Journées Européennes du Patrimoine - JEP - etc.) et le phénomène est confirmé : beaucoup de visiteurs viennent dès que c'est gratuit sans pour autant que ce fait n'entraîne énormément d'achats sur place. Mais quand même plus qu'en fréquentation médiocre. Il semble donc que le plus répandu déclencheur de visite soit le mot « entrée gratuite ».



Le premier équipement à avoir pâti de ces deux phénomènes est le restaurant de Samara « le Bistro de César » : client pressé de manger et ayant du mal avec l'idée d'attendre le serveur et ses plats. Et prix trop importants par rapport à ce qu'il a prévu de mettre (et non pas parce que cela ne les valait pas). Ajoutez à cela un nombre de pique-niques en nette augmentation ainsi que le snacking à l'intérieur du parc. Et nous avons dû réétudier le modèle économique du restaurant de Samara (qui lui se trouve à l'entrée, entre le parking et la billetterie). Aujourd'hui, l'offre de service est moins présente mais elle semble correspondre à l'attente du visiteur : les clients, en toute autonomie, choisissent des bocaux et des plats préparés (locaux et de qualité) en vitrines réfrigérantes, les font réchauffer eux-mêmes via des micro-ondes à leur disposition, et viennent au comptoir régler leurs achats et prendre leurs boissons.

Ce nouveau modèle a permis de retrouver un chiffre d'affaires acceptable. Rappelons ici rapidement que le restaurant est dans un budget annexe (soumis à TVA et IS) qui doit être autosuffisant et ne peut être subventionné.

Il faut noter enfin que nous avons augmenté les tarifs d'entrée de Samara en 2020. Nous sommes passés, pour les individuels uniquement à titre d'exemple, de 10 € à 12,50 €. Cette augmentation fut salvatrice en 2022 mais joue peut-être contre nous aujourd'hui ? Encore à titre d'exemple, toujours avec les individuels, le prix d'entrée à la citadelle est de 6 € et la visite du centre archéologique du mercredi après-midi est de 6 € aussi. Soit moitié moins cher que Samara. Certes ces sites ne bénéficient pas encore de la même notoriété que Samara. Et il y a moins d'animateurs présents à chaque jour ouvert.

	Saison	Évènement	Basse saison	Haute saison	Évènement
<b>Individuels</b>	<b>2019</b>		<b>2020</b>		
Adulte	10,00 €	12,50 €	11,00 €	12,50 €	15,00 €
Enfant 4 à 12 ans	8,50 €	8,50 €	9,50 €	10,00 €	12,50 €
Enfant - 4 ans	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Forfait famille (2 adultes + 2 enfants)	29,00 €	34,00 €	32,00 €	35,00 €	45,00 €
+ enfant supplémentaire 4 à 12 ans	6,00 €	6,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €
Tarif réduit (enseignants, + 65 ans, étudiants...)	8,50 €	8,50 €	9,50 €	10,00 €	12,50 €

Basse saison : avril/septembre/octobre - Haute saison : mai/juin/juillet/août

## Un statut juridique (EPCC) qui a souffert plus que les autres

Les répercussions financières de cette crise sont lourdes pour les EPCC. Sans accompagnement de l'État, il est revenu aux collectivités territoriales de supporter l'intégralité du soutien à ces établissements, dans un contexte où, naturellement, ils n'ont pu générer nulle recette.

En effet, Somme Patrimoine est un EPCC qui est gestionnaire de sites pour le compte de son propriétaire, le Conseil départemental de la Somme. C'est ce dernier qui a perçu l'intégralité des aides de relances de l'État, et qui a reversé une subvention exceptionnelle à l'EPCC. La difficulté réside dans les montants. Nous avons perdu plus de recettes de billetterie que nous avons gagné d'aide exceptionnelle. Nous avons donc largement perdu en compensation. Cette compensation est estimée à 20 % de la perte (l'INSEE a estimé en effet que les sites culturels ont perdu 20 % de leurs recettes - ces chiffres ont été ensuite publiés par le ministère de la Culture). La crise et le déficit de recettes se sont étalés pour les établissements culturels sur au minimum deux années. Et encore, il est clair que les soubresauts de cette crise mondiale se font encore sentir et impactent encore nos billetteries et nos recettes.

En résumé nous sommes maintenant confrontés à un choix qui est très répandu et partagé : « gratuit, pas cher, rapide » ou « qualitatif et apaisé ».

Un peu des deux ? Répondre en modulable demande d'assumer des dépenses d'investissement plus importantes évidemment.

Se laisser tirer vers le bas ou n'avoir que l'aspect économique en visée est un choix car en termes d'image et de service publique, cela sera à assumer.

## Somme Patrimoine, agilité en médiation

La médiation culturelle et archéologique fait référence aux actions et aux outils mis en place pour faciliter la compréhension et l'accès à la culture et à l'Histoire. Cela inclut des visites guidées, des ateliers, des expositions, des conférences et des événements interactifs qui permettent aux visiteurs de s'engager activement avec le patrimoine. L'art de cette médiation consiste à traduire aux visiteurs des notions complexes, réservées aux initiés habituellement (chercheurs, laboratoires etc.), en des mots et des notions simples et compréhensibles par tous, et ce quel que soit le milieu social, l'âge ou le niveau d'études.

Être capable de s'adapter est donc une qualité indispensable pour remplir cette mission. Il faut être capable de changer ses habitudes, ses pratiques, et les remettre en cause régulièrement.

L'Homme étant toujours en mouvement, la médiation se doit de le suivre, et idéalement de le devancer, afin d'être toujours intelligible et percutante.

**C'est en cela que la médiation doit être agile.**

Cette agilité avait été déjà sollicitée lors du passage en EPCC où l'équipe médiation de Samara avait dû s'initier rapidement à la médiation sur les sites de Ribemont-sur-Ancre et la citadelle de Doullens. Et ce, dès 2017. En 2024, le nouveau chef de pôle médiation dut remettre à plat toutes nos offres pédagogiques afin de les rendre plus adaptées et plus dynamiques. Les résultats en termes de fréquentation et de satisfaction se font sentir dès 2024 alors qu'il faut généralement plus d'un an de fonctionnement d'un produit pédagogique pour en mesurer son efficacité. Gageons que nous sommes ici sur une bonne voie pour faire venir à Samara encore des dizaines de milliers d'élèves (47 000 en 2018 /

34 000 en 2024), mais aussi et surtout, dans la citadelle de Doullens, nouveau lieu visitable avec un nouveau projet éducatif, largement construit avec les partenaires spécialisés.

Parmi les publics que nous accueillons, le public scolaire demande une grande attention. En effet, et au-delà de la mission qui nous est confiée, il est essentiel pour nous de répondre aux attentes des enseignants et être dans l'actualité des programmes (qui changent parfois très rapidement et de manière surprenante). L'agilité est encore alors essentielle. Nos énergies sont mobilisées fortement et surtout, notre réseau, en veille permanente, est alors un élément essentiel du dispositif.

Ainsi, le service éducatif de Somme Patrimoine est renforcé de deux enseignants relais depuis de nombreuses années, résultat d'un partenariat fort avec l'Éducation nationale. Avant même la création de Somme Patrimoine en 2017, l'Éducation nationale renforçait notre dispositif par deux enseignants, présents une demi-journée par semaine.

Aujourd'hui, avec trois sites en gestion et des enjeux éducatifs et pédagogiques plus intenses encore, une demande a été faite aux services compétents (juin 2024) afin d'augmenter ce nombre d'enseignants relais ou d'augmenter le nombre d'heures passées à travailler avec nous, notamment concernant les niveaux élémentaires, cœur de cible, non doté pédagogiquement, du parc de Samara. Ainsi, passer de 2 à 3 enseignants nous semblerait être une belle avancée et une certaine reconnaissance. 3 enseignants pour 3 sites et pour 3 niveaux (primaires, collèges, lycées).

Pour conclure, les médiateurs, au-delà de cette agilité et de leurs compétences techniques (historiques et archéologiques), ont aussi donc des savoirs-être indubitables. La richesse personnelle est la plus visible et se doit de transmettre les valeurs de Somme Patrimoine, et être au service de son projet. Quelle générosité doit être déployée chaque jour pour retenir l'attention du visiteur du XXI<sup>e</sup> siècle ! L'adaptabilité, la créativité et la polyvalence sont devenues des qualités indispensables.



### Les partenariats public/privé

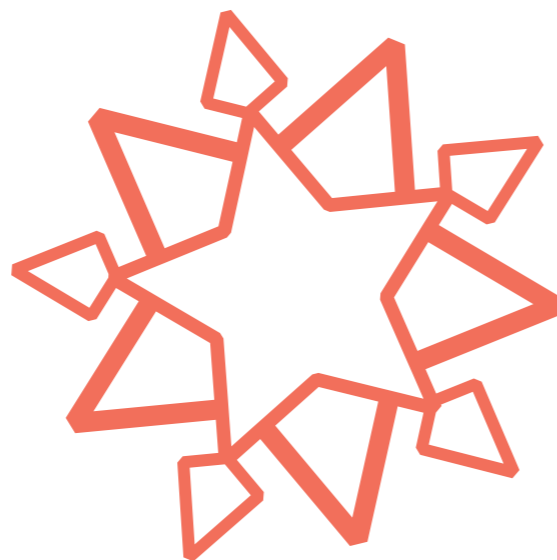
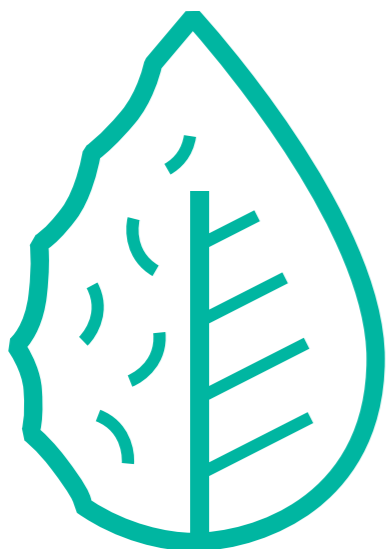
Si Somme Patrimoine est investi d'une mission de service public, il n'en reste pas moins qu'un établissement public est par nature une structure possédant une souplesse plus importante qu'une collectivité. Cette souplesse peut également l'amener à s'ouvrir davantage au monde privé.

Si celui-ci n'a pas vocation à prendre la place de l'EPCC, il peut toutefois être utile dans le développement de celui-ci et dans l'accomplissement de sa tâche. Le mécénat, venant de fonds privés, nous semble être le principal levier qu'il nous faut actionner pour donner une poussée à nos investissements. Celui-ci peut se traduire par du mécénat financier, mais le monde privé peut aussi (et surtout) nous offrir du mécénat de compétences, particulièrement adapté aux particularités qui sont celles des sites de Somme Patrimoine.

Enfin, il existe d'autres types de partenariats publics/privés, comme avec la délégation de service public, qui permettrait à une entreprise d'œuvrer à notre place dans son domaine de spécialité, par exemple l'hébergement insolite.



## LA GESTION DES SITES CULTURELS DE SOMME PATRIMOINE



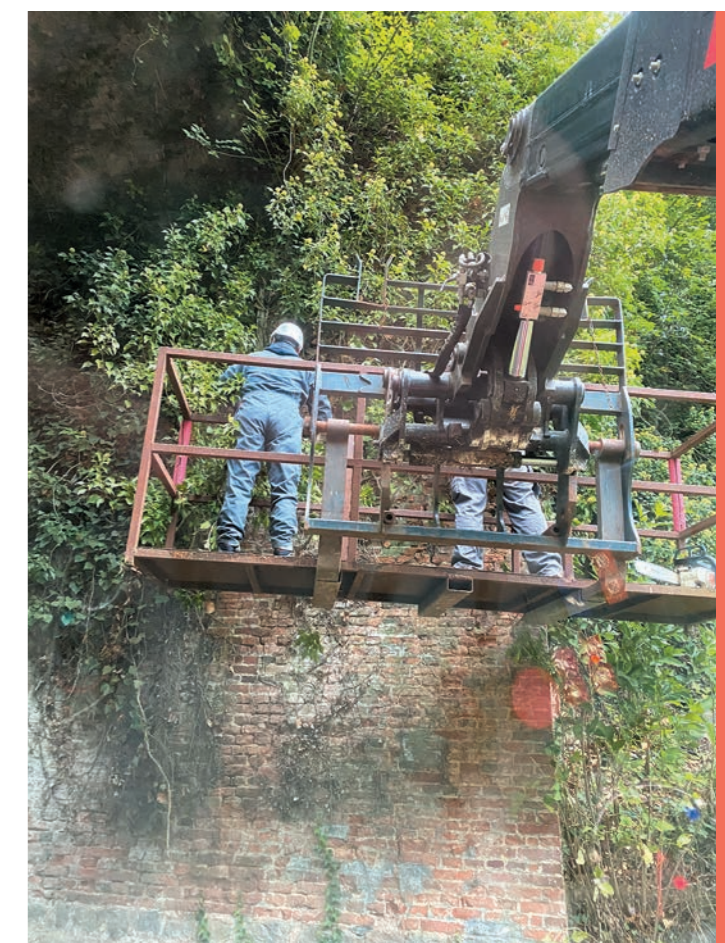
### La citadelle de Doullens

De 2020 à 2023, la citadelle a vu son visage changer fortement. Aux yeux de tous elle est apparue sous un nouveau jour. L'ambition voulue et affichée a évité de galvauder son image. Les résultats visibles ont affirmé la légitimité du gestionnaire, notamment auprès du tissu local.

Le travail est néanmoins très long et c'est bien plus qu'un projet culturel de trois ans qu'il faut pour cet édifice pluriséculaire. La masse de travail et sa finesse d'exécution demandent une attention permanente. Ainsi, la ligne directrice et la feuille de route du précédent PCS ne peuvent que continuer sans changement de direction. Il faut saluer ici aussi l'engagement politique qui ne s'est pas tari malgré des changements locaux.

### Dévégétalisation

Le travail engagé par les équipes techniques de Somme Patrimoine et le chantier d'insertion espaces verts de la CCTNP porte ses fruits. La demi-lune d'Amiens, élément historique essentiel qui caractérise la citadelle de Doullens qui possède encore ses aménagements de terre qui sont une partie des fortifications, visible de la RN 25, est complètement dégagée, clôturée et mise en éco-pâturage. Sa compréhension est donc devenue plus aisée et sa préservation atteinte. Les sommets des remparts et leurs parapets ont été traités par une entreprise spécialisée car les déclivités et hauteurs sont trop importantes pour nos équipes. Ce n'est ainsi pas moins de 465 m de parapets de remparts qui ont été traités. Il en reste le double à faire. Il faut ici insister sur le fait que ce travail se fera de manière ininterrompue car la végétation repousse régulièrement et une fois fini, nous pourrons recommencer et continuer. C'est donc une mission perpétuelle qu'il faut envisager. Il faut prévoir une dépense pécuniaire et une énergie humaine et animale de tous les jours, toute l'année. À noter que l'éco-pâturage n'est pas suffisant mais apporte un mode de gestion durable, néanmoins.



Les trois quarts des fossés ont été dégagés pour en faire un lieu de promenade et de villégiature gratuit et sécurisé pour les Doullennais. Un arrêté d'interdiction de fréquentation pour tout type de véhicule à moteur a rendu le lieu plus paisible et l'on peut se promener avec ses enfants ou ses animaux domestiques en toute sécurité.

La coupe d'arbres dangereux et malades, surtout à l'intérieur de la citadelle, a changé la physionomie du lieu qui est beaucoup plus lisible ce qui facilite la médiation, mais surtout, sécurise les visiteurs.

À noter que depuis 2023, les organes de sécurité (blocs de secours, alarmes incendies, extincteurs, etc.) ont été installés dans la citadelle et l'éclairage des lieux visités (mitard, blockhaus, contremines) créés en LED directement.

L'entreprise Geocarta a procédé à une analyse géophysique et magnétique des lieux fréquentés dans la citadelle par le public. Aucun amas de munitions n'a été détecté. Il faut rester prudent sur les autres lieux non couverts par l'exploration.



## Des investissements croisés

Une ligne de partage des investissements sur les sites en gestion a été instaurée. Pragmatiquement, il y a les investissements au titre du propriétaire et ceux au titre du gestionnaire. Ceux au titre du propriétaire se comparent à ceux supportés, par exemple en gestion locative, par le bailleur/propriétaire. Et il y a ceux supportés par le « locataire ». Ainsi les contrats de maintenance et tout ce qui concerne l'amélioration de l'expérience visiteur sont à la charge de Somme Patrimoine. Ceux qui maintiennent en état et améliorent la performance sont à la charge du département. Ainsi, en accord avec les services dédiés, nous avons pu inscrire sur le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) du département plusieurs types de travaux et d'interventions sur le bâti de la citadelle. Ces derniers vont vers trois objectifs : sauvetage, valorisation, reconstruction.

### Travaux de sauvetage sur le bâti :

Les bâtiments concernés dans la citadelle sont la maternité, la sortie de la chambre à orgue qui menaçait de s'effondrer, le bloc 2 (ou caserne des officiers), et malheureusement après plusieurs tentatives de sauvetage, le démantèlement/démolition du bloc 1 (ou caserne des soldats). Ces sauvetages consistent à maintenir en l'état (arrêt de leur dégradation) des bâtiments en vue d'un projet futur. Des soutènements en bois sont installés ainsi que des bâches ou bacs acier afin de les mettre hors d'eau et de les maintenir debout. Le résultat n'est pas très esthétique malheureusement mais a aussi le mérite de montrer aux visiteurs que le travail est en cours. À noter aussi que la bâche sur la maternité se déchire et se remplit d'eau régulièrement et qu'elle empêche le reste de charpente en dessous de respirer. Il faut revoir cette couverture temporaire.



### Travaux de valorisation sur le bâti :

Consiste à refaire la toiture et les gouttières et parfois de la maçonnerie. Les bâtiments de la citadelle concernés sont le mitard, l'infirmerie de la maternité, la salle de séminaire, le bâtiment des artilleurs. Grâce à ces interventions consolidantes et de mise hors d'eau, nous avons pu faire de nouveau entrer du public dans les bâtiments suivants : le mitard (et son expo Transgression) ; la salle de séminaire (aujourd'hui régulièrement utilisée) et le bâtiment des artilleurs (lieu du primo accueil des groupes scolaires et adultes, dans lequel pourraient être installées deux toilettes) encore en cours d'aménagement en 2024.

### Travaux de reconstruction :

Il s'agit enfin de refaire complètement le bâtiment. Dans l'idéal le refaire tel qu'il était à une époque donnée car en effet, les bâtiments de la citadelle changent d'aspect et de destination au fur et à mesure des siècles et des utilisations. On peut leur donner aujourd'hui une autre destination. Ainsi, le « cabinet du directeur », et sa forme en demi octogone qui permettait d'observer les allers et venues dans la citadelle deviendra bientôt « le pavillon d'accueil » (muni de toilettes accessibles et de deux stationnements PMR). À la fois billetterie et boutique de la citadelle, ce lieu deviendra le cœur de l'activité touristique de la citadelle.

### Pont et porte royale :

Lorsque Louis XIV signe le traité des Pyrénées, le déplacement de la frontière fait perdre à la citadelle son importance stratégique. Il devient donc possible d'ajouter des éléments simplifiant l'utilisation du lieu, notamment l'entrée dans la citadelle. Un pont, immédiatement suivi d'une porte, dite royale, seront construits directement en connexion avec la ville de Doullens. Ils deviendront l'entrée principale de la citadelle pendant trois siècles, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, en juin 1944, date à laquelle des bombardements américains viendront frapper le pont, et faire effondrer une partie de son tablier.

Aujourd'hui, l'unique entrée dans la citadelle se fait par une entrée latérale, dite « porte bleue ». Le projet est simple : refaire du pont et de la porte royale l'entrée principale de la citadelle.

### Le pont

L'ouvrage est actuellement en péril d'un point de vue structurel. Deux piliers et une partie du tablier sont effondrés, et les autres pilastres comportent beaucoup de lacunes structurelles. La culée, sur laquelle repose le pont, a largement perdu de sa stabilité.

Bien que des solutions modernes existent et sont envisagées (passerelle posée à côté), le pont mériterait une reconstruction à l'identique.



### La porte royale

Elle constitue l'élément bâti arrivant immédiatement après le pont. Il s'agit en réalité d'un complexe commençant par un fronton sur lequel était inscrit « école de préservation pour les jeunes filles », suivi par quelques salles de garde sous voûte.

Il y a deux objectifs principaux :

- › La reconstruction ou l'évocation du fronton ;
- › La grande salle de garde arrive juste après le fronton ; elle aurait vocation à devenir le lieu de billetterie et d'accueil de la citadelle.

Après la porte royale, les visiteurs suivent un chemin de quelques dizaines de mètres et pénètrent dans la citadelle, et notamment dans la partie construite sous François I<sup>er</sup>.

#### De tels travaux engendreraient pour le site plusieurs avantages :

- › Reconnecter la citadelle avec la ville de Doullens (actuellement l'entrée en véhicule se fait via une route nationale), et même connecter directement l'entrée avec le centre-ville de Doullens, qui se trouve à moins de 400 mètres.
- › Doter la citadelle d'une nouvelle entrée, qui séparerait les flux : l'entrée principale pour les visiteurs, l'entrée secondaire pour les accès techniques.
- › Permettre aux visiteurs une meilleure vue d'ensemble du lieu en arrivant directement dans la citadelle François I<sup>er</sup>, la plus ancienne. À l'heure actuelle, les visiteurs pénètrent dans le site directement dans l'extension réalisée sous Henri IV, ce qui nécessite un effort particulier pour comprendre la géographie et la chronologie du lieu.

La citadelle est un ouvrage touristique important, en passe de devenir un ouvrage touristique incontournable à l'échelle européenne, tant elle est le témoin des convergences de l'Histoire et des imbrications entre pays. Si l'ensemble de la citadelle a déjà débuté sa mise en tourisme, le pont et la porte royale permettront d'opérer chez elle une transition qui créera de nouveaux usages dans la valorisation du lieu : nouveaux flux, nouvelles fenêtres paysagères, nouvelle compréhension du site, nouveau rayonnement et nouvelle qualité d'accueil. Le développement de la citadelle et l'amélioration de l'expérience du visiteur ne pourront pas suivre leur chemin sans une intervention sur le pont et la porte royale.

La ville de Doullens a acquis l'ancien collège Montalembert, et a pour projet de transformer l'ensemble.  
Ce complexe abritera divers éléments :

- › Une salle de restaurant haut de gamme dans la chapelle désacralisée ;
- › De l'hébergement collectif, pour une centaine de lits ;
- › Une annexe du FRAC, le Fonds Régional d'Art Contemporain ;
- › Un auditorium d'une capacité de 150 places ;
- › L'office de tourisme de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie.

Le chemin d'accès à la citadelle se ferait en longeant immédiatement le complexe, dont le calendrier des travaux correspond peu ou prou à la réalisation souhaitée du pont et de la porte royale.

Outre ce projet, la ville de Doullens souhaite mettre en valeur son patrimoine local. La citadelle de Doullens serait donc le fer de lance de la création d'un SPR, Site Patrimonial Remarquable, qui s'étendrait de la citadelle au château de Luchaux, en englobant notamment le beffroi, la salle du Commandement unique et la porte-beffroi de Luchaux.

La construction du pont et de la porte permettra de rediriger correctement les flux de visiteurs vers les éléments touristiques structurant le territoire (le complexe Montalembert), et participerait à la réalisation du SPR qui vise à conserver, restaurer, réhabiliter et mettre en valeur des éléments du patrimoine historique et architectural.

Autre objectif structurant pour le projet pont/porte royale : la reconnexion au centre-ville. Cette reconnexion est souhaitée par la mairie pour bénéficier de la poussée économique induite par la fréquentation du lieu et la proximité avec les commerces du centre.

Prenant en compte tous ces éléments, pour schématiser la stratégie globale voulue par la ville et l'intercommunalité, le complexe Montalembert apporterait les solutions d'hébergement, la citadelle la fréquentation, et le centre-ville bénéficierait des retombées économiques. On voit clairement dans ce projet le rôle de fer de lance de la citadelle, sans laquelle les flux de

visiteurs seraient considérablement plus faibles. Mais gardons en mémoire que l'ensemble de ce projet repose sur la reconnexion au centre-ville, ce qui fait du pont et de la porte royale la cheville ouvrière de cette stratégie globale, et en inscrit l'action dans une stratégie concertée de développement local.

#### Chambre à orgue, salon de thé :

Au niveau de la porte qui permet d'entrer dans l'ancienne citadelle François I<sup>er</sup>, se trouve le bâtiment dit de la « chambre à orgue » qui est au-dessus de la porte haute. Dans ce bâtiment se trouve l'ancien système défensif devenu rarissime en France qui laissait soudainement tomber des poutres en bois, dites « orgues », qui bloquaient urgemment si nécessaire, la citadelle. Ce bâtiment, vide aujourd'hui, est composé de deux salles (une grande et une petite) mais aussi et surtout d'une terrasse qui laisse admirer toute la citadelle couronnée. La charpente de ce bâtiment est de surcroît inscrite au MH. Cet endroit dit de lui-même ce qu'il pourrait devenir : un salon de thé. Il faut imaginer un mode de gestion (DSP, directe etc.) et entamer les autorisations requises auprès des services de l'État.

#### Accès citadelle de la RN 25 :

Nous le savons, la citadelle ne possède qu'un seul accès, depuis la RN 25, très fréquentée. Le chemin d'accès qui part depuis cette route est dangereux à plusieurs titres. Sa connexion se réalise tout au début de la pente, là où les camions prennent leur élan généralement pour la gravir. Il vous faut alors, pour entrer dans la citadelle, freiner et tourner à droite pour emprunter l'allée assez étroite par ailleurs. Pour sortir du site, toujours via l'unique allée, il vous faut obligatoirement tourner à droite pour



remonter la pente vers Amiens. Si vous souhaitez aller dans l'autre sens, il vous faut faire pareil pour faire demi-tour bien plus haut. Les visiteurs de la Citadelle sont donc potentiellement mis en danger.

C'est pour toutes ces raisons que la DIR Nord et le département se sont associés pour faire un nouveau rond-point sur la sortie de Doullens sur la RN 25 avec un nouvel accès et une nouvelle allée pour se rendre à la citadelle. En toute sécurité.





### Au service de l'événementiel :

#### Eclairage des remparts :

Plusieurs sociétés se sont penchées sur la possibilité et le coût d'une installation permanente d'un éclairage en soirée des remparts visibles depuis la RN 25 et le bourg (soit environ 250 m de remparts, ceux dégagés de la végétation récemment). Un financement croisé est à envisager.

#### Petit parking juste avant l'entrée :

À la citadelle de Doullens, il n'y a pas de parking. Les visiteurs stationnent devant l'unique entrée sur les espaces enherbés entretenus pour cette fonction par ailleurs. Lors de gros événements, ces espaces ont déjà accueilli au moins 5000 personnes dans un week-end (en cas de pluie cela devient vite compliqué). Mais depuis l'ouverture régulière, et avec la mise en place de la billetterie accueillant du public individuel au moins pendant les printemps, été et automne de l'année, l'espace le plus proche de l'entrée s'est dégradé car devenu trop fréquenté. Et *quid* des bus qui viennent de plus en plus nombreux visiter la citadelle (solution de raquette de desserte devant la porte bleue à étudier). Il était donc important de se pencher sur ce sujet éminemment important pour un site accueillant du public et, à terme, trouver une solution. Ainsi, le département se penche sur le projet d'un aménagement en sable damé ou caillebotis enherbés sur un espace pouvant accueillir 20 à 25 véhicules légers, délimité, et équipé d'un portique bloquant ainsi l'accès à ce parking de site touristique aux campings cars la nuit (arrêté municipal à prendre et indiquer via affichage l'aire de camping-car existante à 200 m). Ce petit parking absorbera les VL des visiteurs (la jauge actuelle le permet hors événements) ainsi que les véhicules des usagers (salariés, stand de tir etc.). Il ne sera pas visible de la route, préservant ainsi le monument historique.

#### Mise en scène des canons :

Les canons confiés par Amiens Métropole vont connaître leurs affûts. Les cartels qui raconteront leurs histoires sont actuellement conçus par le musée de l'Armée aux Invalides à Paris via un partenariat fort. Il s'agit ici en effet d'une collection imposante (20) et rarissime. 5 d'entre eux ont été nettoyés et stabilisés via notre laboratoire spécialisé du centre archéologique. Ils seront bientôt déployés à divers endroits stratégiques de la citadelle, dans des lieux adéquats et protégés.



Pêle-mêle les projets du PCS précédents, ceux qu'il reste à faire et les nouveaux :

› L'événement de *reconstitution historique* annuel a vu le jour et en sera en 2025 à sa 4<sup>ème</sup> édition. Un succès populaire qui connaît ses aficionados et qui rend service à la citadelle tant les vertus pédagogiques de ce type d'événement sont évidentes.

› La création d'un *parcours aventure avec tyroliennes* a été reporté car le COVID a eu raison des deux sociétés qui auraient pu s'investir avec nous sur ce projet.

› En revanche la mise en place d'un *parcours d'orientation* se fera au profit des établissements scolaires partenaires locaux notamment dans le cadre de la convention de jumelage nous reliant aux établissements scolaires de grande proximité.

› Installer le *drapeau de la citadelle* reste d'actualité même si le lieu d'implantation fait encore débat.

› Organiser dans la citadelle de *grands concerts et festivals* reste encore très délicat tant qu'il n'y aura pas une deuxième entrée (réglementation et sécurité).

› L'idée de *cinéma de plein air* est toujours d'actualité même si la technique du mapping a montré son intérêt dans la citadelle.

› Enfin, le « *festival Transgression* », qui illustre l'expo du mitard du même nom et met en avant le phénomène d'incarcération féminin avec toutes les problématiques de l'époque qui illustrent nos préoccupations d'aujourd'hui a connu un véritable attrait des spécialistes de la question. Produit en septembre 2024, avec du street-art, du théâtre et de nombreux ateliers, il sera reconduit en 2025 avec une orientation plus institutionnelle.

Ainsi Somme Patrimoine organisera deux grands événements par an : « Les pages historiques de la citadelle » début juin et le festival « Transgression » en septembre.

Parallèlement, les associations locales continuent d'organiser des événements aussi dans, et autour, de la citadelle : La fête des plantes, festival de musique MisAmpli, course run and bike, etc.



#### Archéologie dans la citadelle :

Le collectif de chercheurs va bon train et les sondages archéologiques réguliers dans la citadelle apportent des données nouvelles et intéressantes. Ce travail est long et demande des ressources. À noter les grandes avancées grâce à la technologie non invasive : LIDAR, prospection géophysique et magnétique, jumeau numérique (photogrammétrie) ont été mobilisés et sont les bases du travail de recherche et de réflexion du PCR des places fortes des Hauts de France. Un gros travail archivistique et sur la cartographie est par ailleurs entrepris par les équipes pluridisciplinaires de l'Université de Picardie Jules Verne. L'État est ici le partenaire fort car il pilote ces sondages et mobilise ses chercheurs.

Le livre que nous avons publié « Aux origines de la citadelle » de Claire Pichard et Nicolas Faucherre (sorti en septembre 2024) illustre parfaitement l'avancée des travaux.

L'explosion multiculturelle promise est fort bien mise en œuvre et la noble dame qu'est la citadelle de Doullens offre un nouveau visage.

Un sens des responsabilités s'est révélé essentiel dans les équipes de Somme Patrimoine. Il est important de ne pas galvauder le lieu et ne pas l'enfermer dans des concepts trop évidents nous l'avons vu.

### La citadelle de Doullens, un phare culturel

Il nous reste à continuer de raconter les petites histoires dans la grande. Et continuer de faire entrer dans l'édifice pluriséculaire, et tellement chargé en drames humains, la Vie, et son souffle, qui apportent la joie et la fraternité ainsi que la douceur d'une paix que parfois, nous ne savons plus voir.

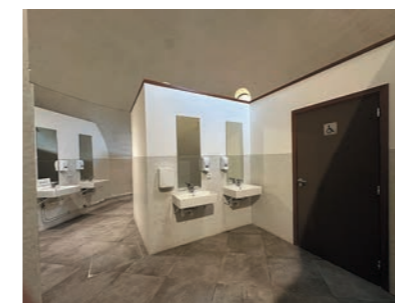


### Samara, parc archéologique

Nous avons déjà vu quelques points. Mais ce qu'il faut retenir majoritairement est que Samara est un parc qui accueille du public depuis 1988. Que la totalité du site n'est pas accessible PMR et que les organes de distribution d'énergie sont anciens, même si, petit à petit, depuis 2012 (feuille de route du directeur de la régie Samara jusque fin 2016) les grands enjeux avaient été résolus et corrigés.

Néanmoins, depuis 2017 et la création de l'EPCC Somme Patrimoine, qui est le gérant et l'exploitant du site, il y a une multiplication des contrats de maintenance (en accélération sur Samara et nouvellement sur la citadelle depuis son ouverture au public) ainsi que des investissements qui améliorent l'expérience visiteur comme stipulé dans la ligne de partage entre le Conseil départemental et Somme Patrimoine.

#### Ainsi, brosons les améliorations et corrections sur les trois dernières années :



› Accessibilité et nouvelles toilettes dans le pavillon Bruno Lebel (CD80).

› Nouveau TGBT + générateur de secours et relais (CD80).



› Nouveaux chemins et accès publics en sable damé dont un ajout de pente à 4% rendant accessible l'entrée dans le marais de Samara (Somme Patrimoine).



› Nouvelles toitures : bureaux, billetterie, bâtiment de l'aire des berges (CD80).



› Nouvelle maison celte (Somme Patrimoine - CD80 - Mécénat Crédit Agricole).

› Nouveaux tableaux électriques (CD80).

› Nouvelle toiture du bâtiment du marais (Somme Patrimoine).

› Renouvellement de la licence et du logiciel de billetterie GTS (CD80).



› Bloc sanitaire à l'entrée du site (algéco/portacabine CD80, maquillé par des lattes de bois et des bardeaux sur la toiture par Somme Patrimoine).



› Nouveaux véhicules : tracteur – tondeuse auto portée – voitures – voiturettes électriques et buggies électriques – 2 petits utilitaires (experts Peugeot dont un frigorifique) (Somme Patrimoine).

› Remplacement des candélabres du parking (Somme Patrimoine).

› Coupes d'arbres malades ou dangereux (entreprise via Somme Patrimoine).

› Instauration dans le cadre du nouveau projet d'établissement d'une solution de badgeage Kelio (Baudet via Somme Patrimoine).

› Petite toiture en chaume de « La Caupons » - snack – (Somme Patrimoine).

› Suppression du bosquet de l'aire des berges (CD80 et Somme Patrimoine).

› Passage en LED sur la totalité du parc (Somme Patrimoine).

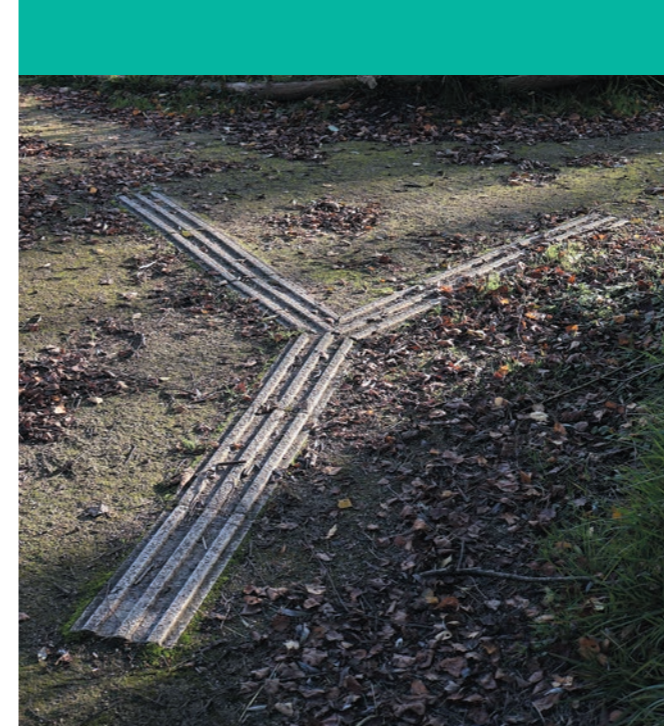
› Nouvelles haies sur l'oppidum en bordure de clôtures les rendant infranchissables (Somme Patrimoine).

› Embellissement du tunnel sous la RD 191 (Somme Patrimoine).

› Changement des pompes de captage en eau potable (CD80).

› Changement des pompes de chloration (CD80).

› Changement des 3 pompes de relevages des eaux usées (CD80).



### Projet : la restauration du marais de Samara

Dans le cadre de sa politique en faveur des espaces naturels sensibles (ENS) le Département acquiert, restaure, renature, aménage et ouvre au public des espaces naturels sensibles. Ainsi, le Département est propriétaire d'une centaine d'hectares à proximité du Parc de Samara qui constituent l'ENS des Alentours de Samara. En 2017, le Département a réalisé, en maîtrise d'ouvrage la restauration d'un marais alcalin, dit « frayère à brochets », juste à côté, avec un enjeu fort pour la reproduction des brochets. Fin 2024 et 2025, dans la continuité géographique, le CEN Hauts-de-France a prévu, dans le cadre du projet LIFE Anthropofens, de réaliser d'importants travaux de restauration de zones humides avec extension de la roselière. Parallèlement, le Département a acquis, en novembre 2019, la parcelle AI3 située à proximité immédiate du Parc de Samara. Toujours au titre de sa politique en faveur des ENS et plus spécifiquement en déclinaison de son plan de gestion Ramsar, le Département mène ou prévoit plusieurs actions pilotes :

› Soutien technico-financier à la thèse Archéofen qui vise à mieux comprendre les phénomènes de formation de la tourbe dans la vallée.

› Soutien technico-financier au post-doctorat FENSOM qui vise à mieux connaître les stocks de carbone présents dans la vallée.

› Mise en place d'études sur la bioacoustique pour mieux connaître les populations d'oiseaux de la vallée.

› Étude visant à développer des outils de mesure des paramètres abiotiques dans la vallée améliorant les connaissances en lien avec les habitats et les enjeux liés au changement climatique (niveaux d'eau, échanges gazeux, qualité des eaux).



À l'intérieur du parc, dans le secteur dit du marais de Samara (parcelle AI2), propriété de la commune, en bail emphytéotique avec le Département, le potentiel écologique est important. Aussi, le parc assure la gestion de cet espace naturel en appliquant son plan de gestion. À ce titre, il réalise notamment l'entretien d'une roselière en cours d'atterrissement avec une problématique de développement d'espèces ligneuses à contrôler et qui génère du temps et de l'argent pour sa gestion. En parallèle, et pour développer l'offre écotouristique, Somme Patrimoine a investi dans plusieurs projets (formation des guides nature, aménagement d'un parcours d'immersion sonore, mise en accessibilité pour les personnes en situation de handicap, aménagement d'un camping mésolithique etc.). Par ailleurs, le Parc restaure également son observatoire de l'environnement, lieu couvert et équipé (paillasse de travaux pratiques, guignettes d'observation, toilettes...) se dotant ainsi d'un outil pertinent pour l'accueil et la formation et la sensibilisation des publics. En effet, chaque année, le Parc accueille entre 70 000 et 80 000 visiteurs ce qui en fait un lieu au fort potentiel pour la sensibilisation environnementale des différents publics au niveau départemental. Enfin, dans ce secteur, les clôtures du Parc sont en mauvais état ou inexistantes ce qui engendre parfois des intrusions de personnes.

Un autre projet emblématique complémentaire est identifié dans ce secteur : celui de la vallée d'Acon. Les connaissances engrangées dans le cadre de ce projet complémentaire pourraient là aussi être valorisées au sein du parc, dans l'observatoire de l'environnement du marais de Samara.



Pour finir, le Département révisé actuellement son schéma des ENS et à ce titre, il identifie notamment les actions susceptibles d'être portées par le Département dans les années à venir au titre de sa politique ENS.

Le parc de Samara, de son côté, révisé également son document cadre d'orientation, son PCS, qui sera validé en octobre 2024.

Compte tenu de l'ensemble des constats posés ci-dessus, il est proposé de mettre en place un projet ambitieux de restauration et de valorisation des milieux naturels dans ce secteur, piloté par la DADT au sein du Département.

Le projet consisterait à restaurer une vaste zone humide située dans le marais de Samara. Cela passerait par des travaux de décaissement pour atteindre les horizons tourbeux à l'image des travaux réalisés sur la frayère et dans le cadre du programme Life Anthropofens à proximité immédiate. Cela permettrait la mise en place d'une végétation de type roselière très intéressante pour certains oiseaux d'eau rares ou menacés dont les milieux de vie sont en constante diminution.

Il serait pertinent d'aménager une plateforme de suivi scientifique pour y installer des équipements ambitieux déjà développés ou en cours de développement dans le cadre des projets pilotes Ramsar sur la vallée de la Somme (réseau de mesures abiotiques, tour à flux, bioacoustique...)

Ces équipements permettraient à la fois de suivre et d'évaluer les travaux, et de mesurer leurs impacts (biodiversité, changement climatique). Ils pourraient également être valorisés auprès des différents publics et constituer une vitrine des actions menés par le Département et ses partenaires dans ce domaine à l'échelle de la zone Ramsar.

Des enjeux en termes de milieux : restaurer des milieux tourbeux alcalins fonctionnels selon différentes typologies d'habitats (roselières, bas marais, tremblants...)

Des enjeux pour la préservation des espèces : créer ou recréer des habitats favorables au développement d'espèces rares ou menacées.



Des enjeux en termes de connaissances : contribuer à améliorer les connaissances de la zone Ramsar en faisant de ce secteur un site atelier (s'inscrivant dans une démarche d'obtention du label CNRS « Zone atelier »), et un lieu de recherches pluridisciplinaires conjointes pour contribuer par la même occasion aux orientations identifiées dans le Schéma des ENS et le plan de gestion Ramsar.

Des enjeux pour la valorisation, la sensibilisation : offrir aux visiteurs du Parc un écrin de qualité avec des milieux naturels à haute valeur environnementale. Permettre à des publics en situation de handicap d'accéder à ces éléments (compte tenu de la démarche d'accessibilité déjà en cours dans le Parc de Samara).

Des enjeux en termes de sécurité : refaire les clôtures du parc dans ce secteur ou créer des aménagements naturels qui forment des « barrières » limitant les intrusions possibles.

Il est à noter que, dans la perspective de ce projet de renaturation, la question de la liaison entre le Marais de Samara et la partie archéologique du Parc (située de l'autre côté de la route RD 191) a été évoquée. La renaturation des parcelles AI2 et AI3 n'est pas conditionnée à la réalisation de cette liaison. Néanmoins, cette question pourra naturellement être abordée en élargissant les échanges du groupe de travail avec la mission VSVI du Département. Il pourrait à ce titre être intéressant de ressortir les études préalables réalisées pour le programme Vallée de Somme, Vallée idéale, à la demande du Département, et qui avait mis en lumière un certain nombre d'enjeux à plus large échelle comme la localisation des parkings d'accès au Parc, la recréation du corridor écologique de la vallée d'Acon, le devenir de la route etc.

Ce projet, porté par le département de la Somme pourrait voir le jour aux horizons 2024/2027.



## Samara, la tête de pont de projets structurants dans le territoire

Sa position géographique, sa notoriété et son potentiel font du site un candidat fort aux investissements structurants. Son statut de vitrine touristique doit être soigné pour les années qui viennent. Il faut accélérer son attrait avec des offres et des qualités de service du meilleur niveau.

## Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre

Le centre a connu ces dernières années un regain d'activité. Que ce soit en termes d'accueil d'élèves et de projets pédagogiques (ex. : éditions d'ouvrages et de la bande dessinée Hagard) mais aussi en termes d'accueil de stagiaires et de scientifiques. Des recherches y ont été menées ces dernières années (comme l'étude des isotopes au strontium sur les restes de guerriers gaulois découverts sur le site afin de déterminer leur origine géographique) et son dynamisme et ses nombreux partenariats sont très importants.

Mais surtout, c'est l'activité du laboratoire qui a été la plus déterminante et a mis en lumière le centre. Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre est dorénavant connu pour son laboratoire de stabilisation et de restauration de mobilier archéologique métallique.

Unique dans les Hauts-de-France le laboratoire de conservation et de restauration de mobilier métallique et composite a pour mission :

- > La stabilisation, la restauration et la conservation
- > L'assistance aux opérateurs de fouilles et aux musées
- > Le prélèvement sur site de fouilles
- > La réalisation de fac-similés

Aménagé sur deux niveaux sur une surface de 150 m<sup>2</sup>, le centre de conservation et d'étude (CCE) est composé de 5 salles de stockage de mobilier archéologique : métal, ossement, céramique, lapidaire, enduit peint. Durant toute la durée du traitement, les objets sont conservés dans des salles climatisées et sécurisées.



### La stabilisation et la restauration

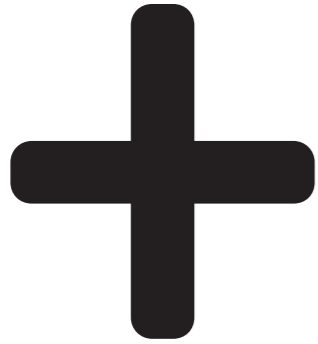
Afin de protéger les objets archéologiques métalliques conservés dans les musées ou découverts lors de fouilles préventives ou programmées, différents traitements sont proposés dans notre laboratoire.

Après un diagnostic et une expertise, réalisés par un conservateur/restaurateur professionnel, nous proposons une prise en charge complète des artefacts allant du constat d'état jusqu'à la stabilisation pour étude et versement vers les CCE ou de la restauration intégrale en vue d'une présentation muséale.

### L'assistance aux opérateurs de fouilles

Nous pouvons nous déplacer sur un site archéologique auprès d'un opérateur de fouilles afin d'indiquer les méthodes d'intervention les plus appropriées pour le prélèvement, la conservation, voire la restauration d'un objet. Les vestiges ou collections peuvent également être livrés au laboratoire pour une intervention de conservation préventive où nous disposons de ressources d'analyse et de moyens de diagnostic.





### La réalisation de fac-similés

Le laboratoire réalise le moulage d'objets archéologiques et propose des reproductions fidèles pour l'exposition, la vente dans les boutiques de musées ou comme support pédagogique.

Il y a plus de trois ans, la capacité de stockage du centre devenait critique. Après avoir reconconditionné et modifié la méthode de stockage afin de la performer, nous avons pu encore accueillir le versement de nombreuses collections archéologiques du département de la Somme (hors Amiens Métropole). Mais en 2023, nous savions que nous étions arrivés à saturation. Le centre archéologique ne pourra bientôt plus recevoir de nouvelles collections archéologiques.

Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre est un ancien corps de ferme rénové en 2009. On peut le considérer comme ancien déjà aujourd'hui. Les normes ayant toutes changées en dix ans, le centre connaît les affres de nouvelles normes économique-environnementales (chauffage au fioul très énergivore, les climatiseurs dans les salles de conservation sont obsolètes), etc.

### Le prélèvement sur site de fouilles ou fouilles de prélèvement en laboratoire

Le laboratoire accompagne les opérateurs en fouilles lors de prélèvements d'objets fragiles et mal conservés. Le traitement du prélèvement peut se poursuivre par un diagnostic sur site ou en laboratoire.

### Liste non-exhaustive des travaux réalisés depuis 2020

- › Installation d'un système de chauffage dans la salle d'exposition « ossuaire » et « espace numérique » (air pulsé).
- › Reprises de maçonnerie, jointage, remplacement de briques et enduit du mur du CCE côté pâture.
- › Isolation du bureau du secrétariat + installation d'une paroi vitrée pour limiter les déperditions de chaleur.
- › Isolation et remplacement de la fenêtre du bureau à l'entrée (côté rue).
- › Remplacement des 4 douches dont les bacs n'étaient pas adaptés.
- › Remplacement des 7 fenêtres de l'aile droite du bâtiment (réfectoire + bureau du chef de pôle scientifique). Huisseries à doubles vitrage.
- › Traitement antirouille + peinture du portail d'entrée.
- › Remplacement de la clim de la salle métal (90 000 €). À ce sujet, le remplacement des autres clim (toutes à l'arrêt) a été ajourné du fait du projet d'extension du CCE. *Quid* aujourd'hui ?
- › Changement de la toiture au-dessus des logements + intervention à prévoir pour la chambre 4 dont les infiltrations rendent ce logement insalubre + fuite salle enduits peints + fuite dans un ouvrant à l'étage.
- › Changement de la grille donnant sur la pâture en raison de l'accessibilité de l'armoire électrique.
- › Réparation et changement des trappes de désenfumage.
- › Réparation des ouvrants à l'étage à la suite d'infiltrations.
- › Il y a eu plusieurs interventions à la suite d'infiltrations dans le couloir qui mène aux réserves + salle céramique + salle ossements + salle enduits peints + zone de transit.
- › Étanchéité de la zone sous les caillebotis à l'étage + étanchéité de la verrière qui donne sur la salle enduits-peints.
- › Étanchéité des fondations du mur qui donne sur la pâture (creusement de 4 mètres et pose d'un revêtement étanche).
- › Deux interventions dans le laboratoire pour changer des carrelages qui avaient sautés.
- › Installation de bornes wifi.



### Le centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre, le pôle départemental de l'archéologie Samarienne

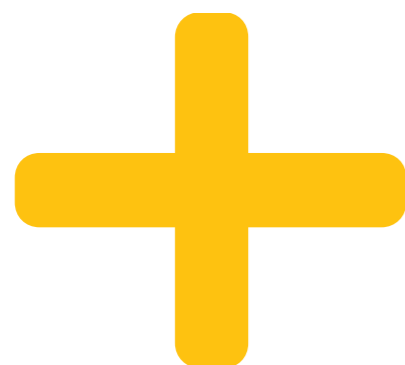
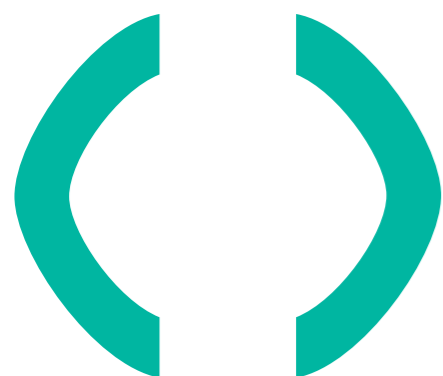
Avec son extension indubitable, le centre deviendra naturellement le pôle scientifique archéologique qui manque à notre territoire, territoire tellement reconnu pour sa richesse archéologique au demeurant. C'est donc lui rendre simplement hommage que de travailler ensemble à son évolution.

# NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT



D'un point de vue administratif et managérial, Somme Patrimoine fonctionnait selon une logique de sites qui avait comme défaut d'enfermer et de limiter les actions et le développement global de la structure. Une logique plus transversale s'est imposée d'elle-même permettant une harmonisation des compétences et une meilleure vision pour les équipes et donc logiquement, une meilleure efficacité.

Le nouveau projet d'établissement et la nouvelle organisation administrative de Somme Patrimoine ont été votés en décembre 2022. Le projet d'établissement a bénéficié de la validation du centre de gestion et a été présenté à tous les agents à plusieurs reprises, stimulant ainsi les retours d'expériences. Un groupe de sept agents a construit ce projet de 2021 à 2022. Il devait s'ancrer le plus possible dans la réalité de terrain. Il fallait corriger le déséquilibre engendré par le poids hétérogène des sites et la charge de travail très diversifiée.

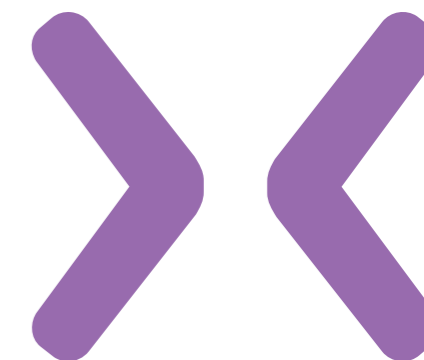


Ainsi, le projet d'établissement a modifié fortement l'organisation interne en passant d'un organigramme qui était très pyramidal, à un organigramme plus plat. Les postes de « chef de projet » (un pour chaque site) ont été requalifiés en « chef de pôle » déclinant toutes les activités de Somme Patrimoine :

- › Action culturelle et développement des publics
- › Scientifique
- › Accueil des publics et gestion de la relation client
- › Technique
- › Support administratif et financier
- › Médiation culturelle

Ces créations de pôles ont permis à la structure de se dégager une véritable identité Somme Patrimoine (et non plus de site). La mise en réseau des sites s'est considérablement améliorée. Les différents pôles travaillent en transversalité et se réunissent très régulièrement en comité de direction, organe essentiel et décisionnaire piloté par le directeur. Cela a simplifié la chaîne de décision et a diminué les échelons. La communication interne s'est ainsi fluidifiée.

Le principal changement ressenti par le personnel concerne sa hiérarchie ainsi qu'une prise d'autonomie salvatrice. Toutes les fiches de postes ont été actualisées ainsi que le tableau des effectifs. Et cela correspond bien mieux à la souplesse de l'établissement nécessaire à la gestion de trois sites séparés géographiquement. Les enjeux de la structure sont ainsi abordés avec plus de sérénité et d'efficacité.



## CONCLUSION

Dans un moment contraint, l'établissement public de coopération culturelle Somme Patrimoine est un outil qui prouve son utilité. Les résultats obtenus sur les trois sites sont bons, dans le contexte touristique général, et sont inspirants. Le dynamisme reste la qualité reconnue de l'équipe qui anime l'établissement. Son agilité et sa créativité en font un curseur culturel avec qui l'on doit compter.

Néanmoins, il faut être vigilant sur les attentes irréalistes qui pourraient considérer la locomotive comme incassable. Les signaux extérieurs et intérieurs sont à surveiller et le contexte global délicat à prendre en compte. Il est nécessaire de continuer à prendre soin de l'outil, de consolider ses acquis, et surtout d'en trouver d'autres.

